

GUIDE DELACHAUX

3^e édition
NOUVELLES ESPÈCES
AUGMENTÉE

TEXTES ET CARTES : L. SVENSSON
ILLUSTRATIONS ET LÉGENDES :
K. MULLARNEY
D. ZETTERSTRÖM

Le guide ornitho



Le guide le plus complet des oiseaux
d'Europe, d'Afrique du Nord
et du Moyen-Orient



DELACHAUX
ET NESTLÉ

Le guide ornitho

TEXTES ET CARTES : L. SVENSSON
ILLUSTRATIONS ET LÉGENDES :
K. MULLARNEY
D. ZETTERSTRÖM

Le guide ornitho

Sommaire

Édition originale

Fågelguiden, Europas och Medelhavsområdets fåglar i fält

1^{re} édition : Albert Bonniers Förlag, Stockholm, Suède, 1999

2^e édition : Bonnier Fakta, Stockholm, Suède, 2009

3^e édition révisée et augmentée : Bonnier Fakta, Stockholm, Suède, 2022

© Lars Svensson (texte et cartes), 2022

© Killian Mullarney et Dan Zetterström (illustrations et légendes), 2022

© Hans Larsson (quelques illustrations, voir p. 459)

Édition française

© Delachaux et Niestlé SA, Paris, 1999, 2000, 2010, 2014, 2015, 2023

Dépôt légal : octobre 2023

ISBN : 978-2-603-02972-5

Impression : Printer Trento (Italie)

Supervision scientifique : Guilhem Lesaffre (1^{re} et 2^e éditions) et Marc Duquet (3^e édition)

Traduction de l'anglais et adaptation : Guilhem Lesaffre (1^{re} et 2^e éditions) ; Philippe J. Dubois et Marc Duquet (3^e édition)

Adaptation des chants : Philippe J. Dubois et Jean-Yves Frémont

Préparation et mise en pages : Marc Duquet

Relecture : Nord Compo, Villeneuve-d'Ascq

Couverture : Nord Compo, Villeneuve-d'Ascq

Directeur éditorial : Michel Larrieu

Éditrice : Sophie Postollec

Assistant d'édition : Joris Lautard

Préface et remerciements 7

Introduction 8

Description des espèces 14-421

Cygnés	14	Guépiers et rolliers	250
Oies et bernaches	16	Pics	252
Canards de surface	24	Alouettes	258
Canards plongeurs	30	Hirondelles	268
Canards occasionnels	46	Pipits et bergeronnettes	272
Tétras et lagopèdes	48	Cincla, jaseur et hypocolius	282
Perdrix et faisans	52	Accenteurs	284
Plongeurs	60	Rougequeue, rossignols, traquets...	286
Grèbes	64	Grives et merles	306
Oiseaux de mer	67	Fauvettes, rousserolles, pouillots...	314
Fous et pélicans	76	Roitelets et troglodyte	348
Cormorans	78	Gobemouches	350
Grands échassiers	80	Mésanges	354
Rapaces diurnes	88	Orite, panure et rémiz	360
Faucons	120	Sittelles, tichodrome et grimpereaux	362
Rallidés	128	Pies-grièches	366
Grues	132	Bulbuls et souimangas	372
Outardes	134	Cratéropes et pies	374
Limicoles	136	Corvidés	376
Labbes	178	Corvidés et rufipenne	382
Mouettes et goélands	182	Étourneaux et loriot	384
Sternes et guifettes	202	Moineaux et niverolle	386
Alcidés	216	Fringilles	390
Gangas	220	Bruants	406
Pigeons et tourterelles	222	Passereaux nord-américains	418
Coucous	228		
Rapaces nocturnes	230		
Engoulevents	242		
Martinets	244		
Huppe et martins-pêcheurs	248		

Occasionnels rares 422

Occasionnels très rares 440

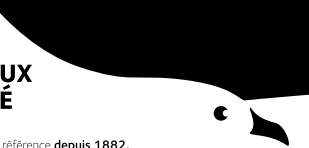
Espèces introduites et échappées de captivité 446

Références bibliographiques 454

Index des noms français 460

Index des noms scientifiques 468

CHARTRE DELACHAUX ET NIESTLÉ



- 1 L'éditeur nature de référence depuis 1882.
- 2 Le fonds éditorial le plus complet en langue française avec plus de 450 ouvrages consacrés à la nature et à l'environnement.
- 3 Des auteurs scientifiques et naturalistes reconnus.
- 4 Les meilleurs illustrateurs naturalistes, pour la précision et le réalisme.
- 5 Des ouvrages spécifiquement adaptés à l'utilisation sur le terrain.
- 6 Des contenus actualisés régulièrement pour relayer les avancées scientifiques les plus récentes.
- 7 Une démarche éco-responsable pour la conception et la fabrication de nos ouvrages.
- 8 Une approche pédagogique qui sensibilise les plus jeunes à l'écologie.
- 9 Une réflexion qui éclaire les grands débats sur l'environnement (biodiversité, changement climatique, écosystèmes).
- 10 Une implication aux côtés de tous ceux qui œuvrent en faveur de la protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité.

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.DELACHAUXETNIESTLE.COM ET SUR FACEBOOK

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

Préface et remerciements

À la mémoire de Peter J. Grant

Le succès du *Guide ornitho* a été une joie pour les auteurs comme pour les éditeurs. À présent publié en 23 langues et vendu à plus d'un million d'exemplaires, dont près de 120 000 rien qu'en France, cela confirme que nous avons réussi à créer un guide d'identification des oiseaux moderne, qui plaît aux ornithologues et aux *birdwatchers* passionnés, mais aussi à tous ceux qui portent un intérêt aux oiseaux. Publié pour la première fois en 1999, une nouvelle édition a été faite 10 ans plus tard pour rendre compte des avancées taxonomiques et des progrès dans l'identification des espèces.

Et maintenant, cette troisième édition révisée et augmentée. Celle-ci a conservé la séquence désormais établie entre les ordres et les familles. Nous croyons que c'est un avantage de s'en tenir à un arrangement plus familier, qui devrait faciliter les recherches d'espèces telles qu'elles ont été présentées dans les précédentes éditions, sans faire d'incessantes recherches dans l'index. Cela ne veut pas dire que nous ne reconnaissons pas la valeur de la taxonomie actuelle et les récentes découvertes sur les relations entre les espèces et les familles. Mais le but principal d'un guide de terrain est de fournir rapidement des informations sur la façon dont une espèce peut être identifiée de manière fiable. Les changements nombreux dans la séquence taxonomique (et qui ne sont pas terminés) d'une édition à l'autre finissent par perturber l'utilisateur.

Avec l'ajout de 32 pages, plusieurs groupes bénéficient de plus d'espace pour être traités et des planches sont totalement nouvelles ou bénéficient d'un texte plus détaillé : tétras, plongeurs, plusieurs groupes de rapaces, sternes, rapaces nocturnes, martinets, pics, hirondelles, rougequeue et quelques autres espèces proches (autrefois appelées « petits turdidés »), des mésanges, quelques pinsons et les bruants en font également partie. Plus de 50 planches sont soit nouvelles, soit partiellement ou complètement refaites. De même, quelques nouvelles vignettes ont été ajoutées. La partie consacrée aux espèces rares a été élargie afin d'ajouter plus d'images et des textes plus longs pour plusieurs espèces. L'ensemble du texte et toutes les cartes ont bien entendu également été révisés.

Nous remercions tous ceux qui, au fil des ans, nous ont aidés par leurs conseils, leurs commentaires et leurs demandes d'amélioration. Et lorsque nous nous sommes posés des questions, des amis et des experts ont utilement partagé leurs connaissances. La plupart d'entre eux ont déjà été remerciés dans les précédentes éditions, mais quelques-uns méritent d'être mentionnés à nouveau. Et tout d'abord, un remerciement spécial à Hans Larsson pour la réalisation de plusieurs images manquantes concernant les espèces introduites ou échappées (voir p. 459). Nous remercions également Amir Ben Dov, Marcel Haas et André van Loon pour leurs suggestions judicieuses.

Lars Svensson remercie Marc Adams, Per Alström, Vladimir Arkhipov, Pierandrea Brichetti, Nigel Collar, José Luis Copete, Jochen Dierschke, Paul van Els, Magnus Hellström, Ulf Johansson, Sakari Kauppinen, Jan Bolding Kristensen, Tor Audun Olsen, James V. Remsen, Hadoram Shirihai, William Velmela et Henrik Waldenström pour leurs échanges utiles et leur aide sur des points importants. Arkhipov a aidé à arranger mon dernier (*sic !*) voyage sérieux, qui m'a emmené dans l'Altai du Sud sibérien. D'autres personnes ont aidé à améliorer les cartes ou ont pointé des erreurs : Peter H. Barthel, Arnoud van den Berg, Gianni Conca, Pierre-André Crochet, Jerzy Dyczkowski, Joe Hobbs, Chas Holt, Steve Istvan, Erling Jirle, Yann Kolbeinsson, Markus Lagerqvist, Stephen Menzie, Klaus Malling Olsen, Uku Paal, Gösta Peper, Katarina Slabeyova et Robert Tovey.

Killian Mullarney est particulièrement reconnaissant à Mark Constantine pour ses précieuses conseils et sa patience avec d'autres projets en cours. De même, les amis Paul Archer, Arnoud van den Berg, Oscar Campbell, Derek Charles, Pierre-André Crochet, Dave Daly, Dave Farrer, Dick Forsman, Joe Hobbs, Steve Howell, Richard Johnson, Lars Jonsson, Ian Lewington, James Lidster, Pat Lonergan, Paul Kelly, Dave McAdams, James McCallum, Colm Moore, John Murphy, René Pop, Magnus Robb, David Sibley, Julian Smith, Dave Suddaby, Daniel López Velasco et Alyn Walsh ont tous partagé d'inspirantes discussions ou un compagnonnage sur le terrain, parfois les deux. Merci également à Peter Adriaens, David Bakewell, José Luis Copete, Andrea Corso, Chris Gibbins, Barak Granit, Magnus Hellström, Richard Johnson et Mars Muusse pour leurs conseils avisés. Enfin merci aux créateurs de la plateforme en ligne eBird du Cornell Lab of Ornithology, un véritable trésor de millions de photographies d'oiseaux du monde entier qui aident pour l'identification ou l'âge des espèces.

Dan Zetterström remercie Mehdi Chetibi, Pierre-André Crochet, Javier Elorriaga, Avi Meir, David Monticelli, Peter Öhrström, Yoav Perlman, Olof Persson, Lars Petersson, George Rajebashvili, Yeray Seminario et Elchin Sultanov pour leur aide et soutien de diverses manières. Un merci spécial aussi à nos amis Stefan Asker et Göran Ekström pour les discussions stimulantes lors de nombreux voyages à l'étranger au fil des années.

Et encore une fois, nous remercions nos familles et amis proches pour leur soutien et leur patience. Un chaleureux merci également à notre éditeur Martin Ransgart et à la maison Bonnier Fakta, pour toute l'aide et la confiance qu'ils nous ont apportées.

Lars Svensson, Killian Mullarney, Dan Zetterström

Introduction

Le présent ouvrage traite de l'ensemble des oiseaux qui nichent ou peuvent être observés régulièrement en Europe, en Afrique du Nord, au nord du 30^e parallèle, ainsi qu'en Israël, Palestine, Jordanie, Syrie, Turquie, Arménie, Géorgie et Azerbaïdjan, c'est-à-dire dans une grande partie du Moyen-Orient. Ont été incluses les Canaries, Madère, et toute la péninsule du Sinaï. Nous avons exclu les Açores, les îles du Cap-Vert, l'Irak et l'Iran (parfois cités ponctuellement). L'Europe est limitée à l'est par les monts et le fleuve Oural, et la mer Caspienne.

Au total, 729 espèces sont décrites dans le corps de l'ouvrage. Des textes brefs concernent 66 occasionnels. Sont aussi traitées 36 espèces soit échappées de captivité, soit introduites dans la zone considérée, et devenues férales (se maintenant sans soutien humain). Enfin, 142 visiteurs très rares venus d'autres continents sont juste mentionnés.

Taxonomie et noms

Le nom scientifique (écrit en italique) d'une espèce est en latin (ou sous forme latinisée) et comprend deux mots, le nom générique (avec majuscule initiale) et l'épithète spécifique (en minuscules) ; ces deux mots réunis forment le nom d'espèce. Le nom scientifique de la Bergeronnette grise, par exemple, est ainsi *Motacilla alba*.

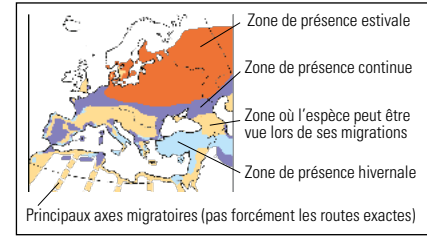
Afin d'indiquer les variantes géographiques au sein d'une espèce, les populations distinctes — races (ou sous-espèces) — sont désignées par un troisième mot, l'épithète subs spécifique

(par exemple, la Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrelli* du nord-ouest de l'Europe diffère de la Bergeronnette grise *Motacilla alba alba* du reste de l'Europe). Dans cet ouvrage, la place restreinte n'a permis d'aborder que les sous-espèces les plus typées.

Bien que la séquence soit principalement fondée sur le placement des groupes les plus primitifs (anciens) en premier, nous avons fait quelques ajustements mineurs au sein des genres et, parfois, les familles. Le seul but de ces écarts est de regrouper les espèces qui présentent la plus grande ressemblance et ainsi faciliter leurs comparaisons. Nous sommes aussi conscients que les récentes recherches moléculaires ont jeté un nouvel éclairage sur ces relations et leur meilleur arrangement, ce qui signifie que la séquence appliquée ici n'est pas en tout point conforme à l'actuelle réflexion sur la véritable histoire évolutive et les relations entre espèces. Cependant, cette « stabilité » souhaitée ici aidera les lecteurs à trouver rapidement l'espèce recherchée.

Cartes de répartition

Outre le statut, une carte de répartition est fournie pour la grande majorité des espèces. Elle devrait permettre de juger rapidement s'il est raisonnable ou non d'espérer telle espèce, à tel endroit, selon la saison. Bien que les cartes soient de petite taille, elles devraient néanmoins donner des informations utiles sur la présence habituelle de l'espèce, mais elles restent indicatives (à l'échelle d'un pays) vu leur taille. À la



différence de nombreux autres ouvrages, les cartes indiquent également les zones de présence de l'espèce au cours de ses migrations (automne et printemps), pour autant que celles-ci soient connues.

Comme précédemment, un effort a été fait pour établir des cartes aussi à jour et claires que possible. Toutes les listes nationales et atlas traitant de la zone considérée, publiés dans la dernière décennie, ont été mis à profit. Toutefois, une cartographie moderne de l'avifaune manque encore pour des pays comme la Finlande, l'Islande, la Norvège et la plupart des pays ayant fait partie de l'ex-URSS.

Mensurations des oiseaux

Chaque texte relatif à une espèce commence avec la taille de l'oiseau, c'est-à-dire sa longueur en centimètres de la pointe du bec à la pointe de la queue, l'oiseau étendu (L). Pour la plupart des espèces qu'on voit souvent voler figure également l'envergure (E).

Afin d'indiquer les variations normales de taille d'une espèce, une fourchette a été donnée au lieu d'une valeur moyenne. Nombre d'ornithologues ignorent l'étendue de ces variations, ce qui conduit facilement à des identifications erronées si elles sont principalement fondées sur ce critère. La longueur a été déterminée en général à partir de séries de spécimens convenablement naturalisés et pour une part sur des oiseaux fraîchement morts ou même vivants (et donc pratiquement pas à partir des données de la littérature). L'envergure est supposée indiquer la plus grande taille d'un oiseau en vol (on peut obtenir une valeur légèrement supérieure en étendant au maximum les ailes d'un oiseau capturé ou venant de mourir, mais ce type de mesure artificielle a été évité ici). Un certain nombre de mensurations figurant dans la littérature sont trompeuses ; celles indiquées dans le présent ouvrage reposent, pour une part importante, sur des mesures originales relevées sur des oiseaux vivants. Elles ont été complétées au besoin par des mesures sur des spécimens naturalisés ou d'après des photographies.

Glossaire des termes techniques

Comme le présent ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la nature et aux oiseaux en particulier, le recours aux termes spécialisés employés par les ornithologues a été réduit autant que possible. Quelques termes techniques sont cependant utiles à apprendre et à utiliser, notamment en ce qui concerne les plumages et les âges ; ils sont présentés ci-après. D'autres termes spécifiques concernant des parties du corps et le plumage sont également expliqués au verso des pages de couverture.

PLUMAGES ET ÂGES

* Succession des différents plumages

Juvenile (juv.) – jeune oiseau en état de voler, portant son premier plumage ; utilisé comme adjectif (plum. juv.).

(*Ind. en plum. de*) **1^{er} automne** – oiseau au cours de son premier automne, âgé d'environ 2 à 5 mois.

(*Ind. en plum. de*) **1^{er} hiver** – indication d'âge s'appliquant normalement au plumage qui fait suite à celui du juv., souvent à l'occasion d'une mue partielle (totale chez certaines espèces) prenant place à la fin de l'été et à l'automne de la première année civile (voir cette expression) ; plumage porté jusqu'à la mue du printemps suivant (donc de l'année civile suivante).

(*Ind. en plum. de*) **1^{er} été** – indication d'âge s'appliquant normalement au plumage porté lorsque l'oiseau est âgé d'environ 1 an. Il fait suite au plumage de 1^{er} hiver, à l'occasion d'une mue partielle (totale chez certaines espèces) ou de l'usure du plumage à la fin de l'hiver et au printemps ; ce plumage est porté jusqu'à la mue suivante.

(*Ind. en plum. de*) **2^e hiver** – indication d'âge s'appliquant normalement au plumage qui fait suite à celui de 1^{er} été, souvent à l'occasion d'une mue complète (partielle chez certaines espèces) au cours de la fin de l'été et à l'automne de la deuxième année civile ; plumage porté jusqu'à la mue du printemps suivant.

(*Ind. en plum. de*) **2^e été** – indication d'âge s'appliquant normalement au plumage qui est porté lorsque l'oiseau est âgé d'environ 2 ans. Il fait suite au plumage de 2^e hiver et est porté jusqu'à la mue suivante.

Adulte (ad.) – oiseau mature. Certaines espèces ont le même aspect en été et en hiver ; d'autres présentent des plumages différents, nuptial (printemps/été) ou internuptial (hiver). Chez la plupart des canards, les mâles acquièrent le plumage nuptial dès la fin de l'automne et en hiver (voir plumage d'éclipse).

* Autres termes liés à l'âge et/ou au plumage

Année civile – (doit être préféré à « année calendaire », traduction littérale de l'anglais) la première année civile d'un oiseau court de son éclosion jusqu'au 31 décembre ; sa deuxième année civile va du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année suivante, etc. Cette dénomination est utile pour les grandes espèces dont le plumage varie lentement avec l'âge.

Immature (imm.) – terme imprécis désignant un individu non encore adulte.

Plumage d'éclipse – plumage discret, de type féminin, revêtu par les canards mâles au cours de l'été, lorsqu'ils perdent pour un temps leur capacité de voler du fait de la mue des rémiges et sont revêtus d'une livrée camouflée (voir plumage nuptial).

Postjuvenile (postjuv.) – relatif aux plumages ou âges suivant le stade juvénile.

1^{re} année, 2^e année, etc. – indications d'âge appliquées aux oiseaux, et concernant la première, la deuxième et les autres années de vie des individus d'un été à l'autre.

Subadulte (subad.) – individu presque adulte. Terme imprécis, souvent utilisé lorsqu'il est difficile d'évaluer l'âge avec exactitude, par exemple chez les goélands ou les rapaces.

Un an – indication d'âge s'appliquant à des oiseaux âgés d'environ 12 mois (soit à peu près équivalent à 1^{er} été, mais ne s'appliquant pas à un plumage déterminé).

À propos de l'édition française

Les contraintes inhérentes à la moindre concision de la langue française par rapport à l'anglaise ont pu nous amener à modifier, en de rares occasions, l'ordonnement de l'ouvrage original. Il n'a en effet pas toujours été possible (ou bien cela aurait été fait au détriment de l'information) de laisser l'amorce du texte de telle ou telle espèce en face de l'illustration correspondante. Toutefois, textes et illustrations suivent rigoureusement la même séquence.

Les traducteurs ont respecté les choix des auteurs quant à la taxonomie mais, dans de rares cas, ceux-ci ne correspondent pas aux décisions prises par la Commission de l'avifaune française (CAF). Ces divergences (voir ci-dessous) concernent le statut accordé à certains taxons (choix des auteurs > position de la CAF à la date de septembre 2022) :

- Oie des moissons > Oie de taïga *Anser fabalis* et Oie de toundra *Anser serrirostris rossicus*
- Macreuse à ailes blanches > Macreuse de Sibérie *Melanitta stejnegeri* et Macreuse à ailes blanches *M. deglandi*
- Puffin cendré > Puffin cendré *Calonectris borealis* et Puffin de Scopoli *C. diomedea*
- Traquet oreillard > Traquet oreillard *Oenanthe hispanica* et Traquet noir et blanc *O. melanoleuca*
- Gobemouche gris > Gobemouche gris *Muscicapa striata* et Gobemouche tyrrhénien *M. tyrhenica*
- Traquet halophile > sous-espèce du Traquet deuil *Oenanthe lugens*
- Pouillot de Lorenz > sous-espèce du Pouillot montagnard *Phylloscopus sindianus*
- Pie-grièche du Turkestan > sous-espèce de la Pie-grièche isabelle *Lanius isabellinus*
- Moineau cisalpin > sous-espèce du Moineau domestique *Passer domesticus* ou du Moineau espagnol *P. hispaniolensis* (débat en cours)

Par ailleurs, en cas de divergence portant sur le nom de genre, le choix des auteurs a été retenu, celui de la CAF figurant parfois à côté, entre parenthèses. Pour compléter son information, le lecteur vaudra bien se reporter à la liste des oiseaux du Paléarctique occidental établie par la CAF : www2.mnhn.fr/crbp/psip.php?rubrique112

Abréviations utilisées : c. : couple ; C : centre, central (Asie C : Asie centrale) ; E : est ; N : nord ; O : ouest ; S : sud ; SE : sud-est, etc. ; occ. : occidental ; ssp. : sous-espèce ; juv. : juvénile ; p. ex. : par exemple ; plum. : plumage ; ind. : individu.

TERMINOLOGIE GÉNÉRALE (ABRÉVIATIONS)

Albinisme : absence génétique de pigmentation rendant le plumage totalement ou en grande partie blanc.

Allopatriques (espèces) : qui occupent des aires de répartition distinctes.

Alula : groupe de petites plumes très rigides, à peine visibles sur le bord d'attaque de l'aile, au niveau du poignet.

Bras : partie interne de l'aile, entre le corps et le poignet.

Cercle orbitaire : anneau de peau nue entourant l'œil.

Commissures : coins du bec à sa racine.

Couvertures alaires (couv.) : plumes souples recouvrant la base des rémiges sur les ailes (couv. sus-alaires) et en dessous (couv. sous-alaires); on distingue les grandes, moyennes et petites couvertures du bras, et celles de la main (ou couvertures primaires).

Digitation : découpeure du bout de l'aile correspondant aux extrémités distinctes des plus longues rémiges primaires externes chez les oiseaux à ailes larges usant du vol à voile (aigles, cigognes...); on parle de «bout des ailes digité».

Envergure (E) : distance du bout d'une aile à l'autre.

Espèce : catégorie fondamentale de la taxonomie définissant un groupe d'individus capables de se reproduire entre eux, mais qui ne peuvent qu'exceptionnellement le faire avec les membres d'autres groupes (c'est-à-dire d'autres espèces).

Fenêtre : zone de l'aile correspondant à des rémiges plus pâles (parfois translucides) chez certains rapaces et laridés.

Férale : désigne une population d'oiseaux introduits par l'homme et parvenant ensuite à nicher sans son aide.

Filet : nom donné au prolongement long et fin de certaines rectrices (comme chez l'Hirondelle rustique).

Forme : variante au sein d'une espèce, non délimitée géographiquement (voir race): forme sombre, forme pâle.

Hybride : individu résultant du croisement de deux individus d'espèces différentes.

Largeur des ailes : mesure de l'aile du bord antérieur au bord postérieur (= profondeur de l'aile).

Leucisme : modification pigmentaire congénitale se traduisant par l'absence des pigments les plus foncés; le plumage apparaît alors pâli.

Main : partie externe de l'aile, au-delà du poignet.

Mélanisme : modification pigmentaire génétique se traduisant par un excès de mélanine et rendant le plumage plus foncé que la normale ou, dans les cas extrêmes, noir.

Milieu : habitat naturel fréquenté par une espèce.

Miroir : chez les canards, motif remarquable des rémiges secondaires, souvent à éclat métallique; chez les laridés, petites taches blanches au bout des primaires.

Motif : au singulier, peut servir à désigner l'ensemble des dessins et/ou marques du plumage ou d'une partie de celui-ci (synonyme de l'anglais *pattern*); au pluriel (en général), équivalent de marques ou dessins.

Moustache : trait (souvent sombre) partant de la base du bec.

Mue : processus naturel de renouvellement du plumage, lors duquel les anciennes plumes tombent pour être remplacées par de nouvelles.

Nidification : reproduction chez les oiseaux.

Paléarctique (zone) : domaine biogéographique englobant l'Europe, l'Afrique du Nord jusqu'au Sahara au sud, souvent toute la péninsule Arabique, et le sud de l'Asie jusqu'au Pakistan, à l'Himalaya et à la Chine centrale.

Parotiques : plumes du côté de la tête, sous et juste derrière l'œil, cachant l'orifice auriculaire.

Pélagique : fréquentant (exclusivement ou presque) la haute mer.

Poignet : articulation du bord antérieur de l'aile permettant à la main de se replier sous le bras.

Polygamie : terme générique regroupant la *polyandrie* (une femelle pour plusieurs mâles) et la *polygynie* (un mâle pour plusieurs femelles).

Race (ou sous-espèce) : au sein d'une espèce, population différenciable des autres par la coloration, la taille, la voix, etc., et délimitée géographiquement. Le qualificatif et la notion sont souvent discutables (et discutés).

Race type (ou nominale) : race d'une espèce donnée en premier par l'épithète spécifique (celle qui fait suite au nom de genre) et se trouve répétée, p. ex. *Motacilla alba alba*.

Racine de la queue : dénomination imprécise concernant la zone de plumage proche de l'attache de la queue, c'est-à-dire généralement les sus- et sous-caudales, mais parfois aussi le dessus du croupion et les parties basales des rectrices.

Rémiges : grandes plumes rigides formant la partie postérieure des ailes et permettant le vol.

Rémiges primaires (ou primaires) : rémiges implantées sur les os de la main.

Rémiges secondaires (ou secondaires) : rémiges implantées sur les os du bras.

Rémiges tertiaires (ou tertiaires) : rémiges le plus près du corps, servant de plumage de couverture (cachées) lorsque les ailes sont fermées; leur forme et leur couleur sont souvent un peu différentes des autres.

Sous- (ou sus-) caudales : équivalent pour la queue des couvertures alaires.

Sympatriques (espèces) : qui occupent tout ou partie de la même aire de répartition.

Taïga : vaste ceinture de forêts boréales, dominée par les conifères, dans le Grand Nord.

Tarse : partie de la patte des oiseaux située entre les doigts et la cheville.

Tibia : partie inférieure de la «jambe» des oiseaux (parfois nommée «cuisse» de façon erronée).

Trait malaire : trait (d'ordinaire sombre) partant du milieu de la racine de la mandibule inférieure.

Variété : à peu près synonyme de forme (voir ce terme); ou forme domestique ayant acquis un aspect constant.

SYMBOLES

mâle = ♂ ; mâles = ♂♂

femelle = ♀ ; femelles = ♀♀

Description de la voix

Compte tenu du manque de place, et dans un souci de clarté et de simplification, surtout pour les débutants, seuls les cris et chants habituels et distincts sont présentés, sans toujours tenir compte des nombreuses variantes subtiles des cris de contact et d'alarme.

Bien que la transcription des émissions vocales des oiseaux soit forcément inexacte et subjective, nous avons apporté tout notre soin à transcrire fidèlement les divers cris typiques de chaque espèce. Nous savons d'expérience qu'il peut être très utile de lire une bonne transcription, surtout juste après

l'audition d'un cri donné. Nous ne pensons pas que les transcriptions soient si subjectives qu'elles ne présentent aucun intérêt. En entendant une émission vocale inconnue, il est bon de la commenter immédiatement, qu'elle évoque un autre oiseau ou tout autre chose. Cette première impression vous reviendra sans doute en mémoire à l'audition suivante. Vos propres impressions compléteront ainsi utilement les descriptions sonores figurant dans l'ouvrage. Nous avons, en transcrivant, détaché les différentes syllabes lorsque c'était le cas; leur prononciation est fonction de la ponctuation que nous avons adoptée : simplement espacées, elles sont émises à la suite avec des arrêts juste audibles; séparées par des virgules, les pauses sont bien nettes; reliées par des traits d'union, elles se succèdent sans pauses mais sans être liées parfaitement; accolées, elles sont liées. L'adjonction d'un point d'exclamation à la fin d'un cri signifie qu'il est plus particulièrement explosif. Quelques précisions s'imposent au sujet de la valeur phonologique des lettres, diphtongues et syllabes telles que nous les avons employées. Il n'y a aucun problème pour les consonnes et voyelles seules, on les prononcera telles quelles. Les diphtongues : «eu» vaut bien sûr «eu»; «uy» se prononcera «uill» comme dans cuiller; le tréma sur le i obligera à l'émettre «mouillé» dans son association, par exemple «ai» vaut «ail». Nous avons pris soin de faire la différence entre é et è en cas d'incertitude possible. Il est évident qu'un e situé avant une consonne double devient è, par exemple «ett» vaut «ètt». Le redoublement d'une voyelle indique qu'elle est prononcée de façon prolongée, par exemple «iiiiii» ou «èèèè». La notation «tch» ne doit pas être prise trop absolument : elle peut valoir «tch» ou «ty», car l'émission de ces deux sons, complexes, est bien en fin de compte «dentale» et plus ou moins «mouillée». Il n'est pas possible de transcrire littéralement un cri d'oiseau avec une rigueur mathématique, mais les indications que nous donnons devraient suffire amplement pour une bonne reconnaissance des espèces. Dans le paragraphe «Voix» de chacune des monographies d'espèces, nous avons adjoint à la transcription phonétique toutes indications utiles au sujet des nuances : un cri peut en effet être «sourd», «dur», «rauc», «grasseyé», «roulé», «électrique», «doux»; les strophes sont «répétées rapidement», «coupées de pauses», «traînantes», «montantes», «descendantes», etc. La tonalité peut être «mélancolique», «triste», «joyeuse». Enfin, d'utiles comparaisons sont éventuellement faites, comme «rappelle le chant de la Perdrix grise» ou «rappelle le son d'une pièce de monnaie tombant sur du marbre».

Planches

Pour que la consultation des planches aux multiples dessins apporte toute l'aide qu'en attendent notamment les débutants, nous avons recherché : (1) la même échelle pour tous les dessins principaux qui ne sont pas d'évidentes «vues de loin»; (2) une même attitude et un même emplacement pour la représentation des mâles ad., des femelles ad., des juvéniles, etc. (mâles nuptiaux toujours en bas à droite, juvéniles en bas à gauche, etc.); (3) l'adjonction de vignettes et de petites «scènes de loin» illustrant l'habitat typique, l'attitude et le comportement, et la façon dont apparaissent les espèces vues de loin et sous une lumière médiocre (telles qu'on les voit souvent!); et (4) l'addition de traits et de



Un Vanneau huppé au soleil (à g.) – tel qu'il est représenté sur les planches de ce guide – ou le plumage gonflé par temps froid (à dr.) est un oiseau à l'aspect très différent.

brèves légendes insistant sur d'utiles critères, rendant les planches plus faciles à «lire». Des lignes fines ont été apposées entre les espèces afin de faciliter un examen rapide des nombreuses illustrations des planches.

Il est bien évident que, malgré tout le soin apporté à représenter plumages et attitudes typiques, quelques-uns des oiseaux que vous verrez sur le terrain pourront apparaître quelque peu différents. Certains présenteront un plumage usé ou sale, d'autres seront en mauvaise santé et se tiendront de façon inhabituelle, d'autres encore, bien que normaux, présenteront des attitudes particulières ne figurant pas dans ce guide. L'éclairage peut par ailleurs être tel que les couleurs sont affadies ou que les motifs présentent moins de contraste. Le mieux est de considérer les illustrations comme des modèles, sans attendre que chaque détail de plumage ou d'attitude se retrouve chez l'oiseau que vous observez.

Mue et usure

Une plume ayant fini de croître est un élément mort. Le soleil et les frottements décolorent et dégradent progressivement les plumes, et celles-ci ne remplissent finalement plus leur rôle pour le vol, la protection contre l'eau, et l'isolation thermique. À la différence des poils, ongles et griffes, les plumes ne croissent ni ne se renouvellent en continu. Elles sont remplacées par de nouvelles, selon un cycle en général annuel, un processus appelé «mue».

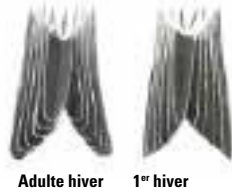
La mue des plumes, surtout celles de la tête et du corps, contribue également à ce que le plumage de nombreuses espèces présente des couleurs et des motifs à fonction informative dans la vie sociale des oiseaux. Divers signaux ont leur utilité en fonction des saisons. Comme il serait inopportun de muer en grande partie lors des migrations (la capacité de vol étant alors souvent diminuée) et, pour nombre d'espèces, durant la nidification (la nidification et la mue sont toutes



Un Goulet argenté en automne, terminant sa mue postnuptiale complète : seules les primaires les plus externes sont encore en croissance (ce qui donne à ses ailes une pâleur trompeuse, une grande partie du noir du bout de l'aile étant encore caché!).

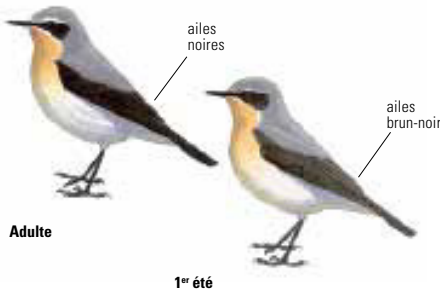
deux exigeantes en matière d'énergie), la plupart des espèces muent lors de périodes limitées, comprises entre migrations et nidification. Lors de la période qui suit la nidification et précédant la migration automnale, un grand nombre d'espèces subissent une mue totale. D'autres, surtout les migrateurs hivernant sous les tropiques, ont leur mue totale sur les sites d'hivernage, après la migration d'automne. Bien des oiseaux muent totalement à la fin de l'été ont également une mue partielle au début du printemps, intéressant quelques plumes du corps et des couvertures alaires (mais ni les rémiges ni les rectrices). Les migrateurs à long rayon d'action subissant une mue complète en hiver changent souvent une partie des plumes du corps avant la migration d'automne ou à la fin de l'hiver, avant celle de printemps. Les très grands oiseaux qui dépendent d'une capacité de vol intacte et pratiquent souvent le vol à voile, comme les grands rapaces, les cigognes et les pélicans, changent de rémiges progressivement durant une grande partie de l'année. Étant donné qu'une plume nouvelle croît au plus de 5 à 10 mm par jour, il lui faut 2 mois pour se renouveler (les plus longues rémiges primaires des aigles et des pélicans demandent parfois 2 mois et demi pour croître). Comme il y a 10 ou 11 rémiges primaires et 15 à 22 secondaires sur une aile chez ces grandes espèces, le renouvellement total de ces plumes prend 3 à 4 ans pour que la capacité de vol ne soit pas affectée. Les canards et les oies perdent toutes leurs plumes de vol en même temps en été, ordinairement lorsque la nidification est achevée ou près de l'être. Pendant 3 à 7 semaines (le délai est fonction de la taille de l'espèce), la capacité de vol est perdue, mais les oiseaux se tirent d'affaire en se cachant dans les marais ou en gagnant le large. Nombre de canards présentent des stratégies de mue assez originales et complexes. Le plumage nuptial des mâles est souvent revêtu à la fin de l'automne, la formation des couples chez ces oiseaux se produisant normalement en hiver. En été, alors que les autres oiseaux mâles sont le plus beaux, les canards mâles acquièrent un plumage similaire à celui des femelles, que l'on nomme plumage d'éclipse : ainsi sont-ils mieux camouflés lorsque la mue des rémiges les prive temporairement de leur capacité de voler. La Grue cendrée est unique parmi les oiseaux terrestres car en été, comme chez les canards, toutes ses rémiges tombent

Différence d'aspect, en hiver, des rectrices d'un Sizerin flammé adulte et d'un jeune de l'année. Notez le bout arrondi et les liserés plus frais des plumes de l'adulte.

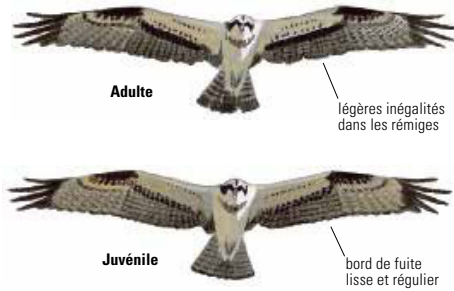


en même temps. La mue semble par ailleurs avoir lieu seulement tous les 2 ans ou même à de plus longs intervalles. L'oiseau en mue se cache dans les grands marais boisés ou les roselières en attendant de pouvoir voler à nouveau pour la migration automnale. Ces exemples montrent que les variations sont grandes et que chaque espèce ou presque a sa propre stratégie pour le renouvellement du plumage.

La connaissance de toutes les variantes est affaire de spécialistes, mais les principes sont faciles à assimiler. Ils sont utiles car ils permettent la détermination de l'âge des oiseaux vus d'assez près, même pour les espèces présentant des plumages similaires aux différents âges. Une détermination correcte de l'âge aide souvent à une détermination fiable de l'espèce, elle en est parfois même une condition indispensable. Il est encore plus fréquent qu'en évaluant l'âge d'un oiseau, l'on puisse en même temps déterminer son sexe. Chez nombre d'espèces, les femelles adultes et les jeunes mâles sont très similaires (par exemple l'Alouette haussecol, certains turdids, les étourneaux, de nombreux fringilles et bruants), mais si l'âge est déterminé, il est d'ordinaire possible de préciser le sexe d'un oiseau donné. Au moment où les jeunes oiseaux sont en mesure de voler, ils possèdent des rémiges et des rectrices fraîches, à la différence des rémiges et rectrices usées des adultes, portées depuis 6 mois jusqu'à 1 an. Toutefois, juste après la nidification, les adultes de la plupart des espèces perdent leurs rémiges et rectrices lors d'une mue totale, et l'on aboutit alors à la situation inverse : *dès la fin de l'été, les rémiges et rectrices des adultes sont plus fraîches que celles des jeunes*. Les plumes juvéniles étant normalement de moindre qualité, elles pâlissent donc et s'usent plus rapidement, accentuant encore la différence au cours de l'automne



Deux Traquets motteux mâles au printemps. Celui de gauche a les ailes noires sans liserés pâles ; il est âgé d'au moins 2 ans. Celui de droite a les ailes brun-noir (rémiges juvéniles usées) et des traces de liserés pâles ; il est âgé de 1 an (il est dans sa 2^e année civile).



Deux Balbuzards pêcheurs en automne. Celui du haut a le bord postérieur des ailes irrégulier et des rémiges non totalement homogènes : il est adulte. Celui du bas a des rémiges entièrement neuves et de longueur uniforme : c'est un jeune de l'année.

et de l'hiver. Les jeunes de nombreuses espèces ont en outre les plumes du corps de structure un peu plus lâche, et plus ternes, et leurs rémiges, rectrices et certaines de leurs couvertures alaires sont souvent un peu plus pâles, moins brillantes, plus étroites et plus pointues, tandis que les adultes ont des plumes un peu plus foncées, plus brillantes et plus larges, à bout plus arrondi. Chez les espèces dont le renouvellement des grandes plumes est lent, par exemple les grands rapaces, on peut souvent reconnaître les jeunes à ce que l'ensemble de leurs rémiges et rectrices sont neuves (ou usées de façon homogène), tandis que les adultes présentent généralement des inégalités de longueur, d'intensité des couleurs et de degré d'usure des rémiges. Chez quelques espèces, les jeunes effectuent une mue complète en été et au début de l'automne (c'est-à-dire à l'âge de quelques mois) ; c'est le cas par exemple chez les alouettes, la Lusciniole à moustaches, la Panure à moustaches, l'Orite à longue queue, les étourneaux, les moineaux et le Bruant proyer. Après cette mue postjuvénile, il n'est plus possible de faire la différence entre les jeunes et les adultes de ces espèces.

Quelques conseils sur l'identification des espèces

Il existe quelques principes fondamentaux à respecter. L'une des premières choses à se demander, lorsqu'on pense voir, p. ex., un Élanion blanc au-dessus d'une lande ou un Venturon montagnard dans le jardin, est : *est-ce vraisemblable ?* Cette espèce existe-t-elle ici et en cette saison ? Tournez-vous vers des espèces plus communes (dans les cas évoqués, un Busard Saint-Martin mâle et un Verdier...). Consultez le statut de l'espèce (dans l'index) et la carte.

L'habitat est-il le bon ? Le texte de chaque espèce donne au moins une indication sur le milieu fréquenté. S'il ne correspond pas, orientez-vous vers une autre solution.

Le comportement correspond-il ? Nombre de textes du présent ouvrage fournissent des indications sur le mode de vol, la façon de se déplacer, la propension à être farouche, les mœurs nuptiales, le comportement alimentaire, etc. Il y a, bien sûr, de quoi être rassuré si ce que l'on a vu correspond à ce que l'on a pu lire... Si donc, au bout du compte, tous les indices que l'on a réunis sur le terrain correspondent aux indications du guide, le moment est venu d'examiner l'oiseau en question avec attention.

Il convient alors d'évaluer sa taille, ce qui permet une progression importante. Mais si l'appréciation de la taille peut



Le contraste entre l'oiseau et l'arrière-plan influe sur l'impression de taille. Le Labbe parasite, foncé, paraît plus grand sur une mer calme et lumineuse que si celle-ci est agitée et sombre, alors que c'est l'inverse pour la Mouette tridactyle, au plumage pâle.

sembler chose aisée, l'expérience prouve que débutants et ornithologues chevronnés arrivent à se tromper. Vérifiez les mesures indiquées dans le texte des monographies. Il faut également tenir compte des aberrations optiques lors de l'observation d'un groupe d'oiseaux avec un télescope. Étant donné que l'optique rétrécit beaucoup le champ de vision, les oiseaux situés en arrière semblent nettement plus grands que ceux de devant bien que tous soient de même taille.

Le contraste entre l'oiseau et le fond influe également sur l'impression de taille. La règle est qu'un fort contraste accroît la taille, tandis qu'un faible contraste la réduit. Sur la mer sombre, un oiseau foncé apparaît plus petit qu'un oiseau blanc de même taille. À l'inverse, un oiseau pâle paraît moins grand sur un fond clair qu'il ne le semblerait s'il était noir.

Après l'évaluation de la taille, d'autres questions se posent encore : *le bec est-il court ou long, gros et conique ou fin et pointu ? S'il est long et mince, est-il plus long ou plus court que la longueur de la tête ? Quelle est la forme du corps ? Le cou et la queue sont-ils longs ou courts ? Les pattes sont-elles remarquablement longues et fines ou seulement de longueur « moyenne » ?* Il est bon de noter ses observations et de faire des croquis sur le terrain. Même le dessin le plus succinct peut permettre ensuite de se reporter fructueusement à l'ouvrage.

On examinera ensuite les couleurs et les motifs : *comment est la couleur de fond dessus et dessous ? L'oiseau présente-t-il des taches typiques ; de quelles couleurs sont les pattes, les yeux et le bec ? Y a-t-il une barre alaire pâle ou un trait sur l'aile ? Y a-t-il des motifs sur la gorge, la poitrine, le dos ou la calotte ? Le croupion est-il de la même couleur que le dos ou est-il blanc et très contrastant ? La queue présente-t-elle des bords blancs ou un motif quelconque ?*

Lors de l'examen du plumage, sachez que le temps et les conditions d'éclairage ont une influence sur l'impression donnée par les couleurs. En plein soleil à midi, il est évident que la couleur des parties supérieures de l'oiseau est intense, mais de fines nuances peuvent alors être vagues et les parties inférieures peuvent être affectées d'une ombre portée. Par temps couvert mais clair, les contrastes du plumage sont amoindris, mais en général les nuances fines sont mieux visibles. Par temps gris, les couleurs et les motifs sont plus difficiles à distinguer dès une certaine distance.

Enfin, les cris des oiseaux sont d'importants caractères distinctifs. Il convient de les comparer sur le terrain aux descriptions du présent guide. On mémorisera ce qu'on entend en s'aidant d'une transcription d'après sa propre version, pour se livrer ensuite aux comparaisons qui s'imposent.



Que le soleil soit en face de l'observateur ou dans son dos a une importance pour l'appréciation de la silhouette d'un oiseau. Ainsi, à contre-jour, ce Chevalier aboyeur paraît plus élancé (la lumière « mange » les contours de l'oiseau) que sous un bon éclairage.

CYGNES

Très grands oiseaux blancs à long cou. Lourds, doivent courir sur l'eau en battant fortement des ailes pour s'envoler. Démarche lourdaude ; se dandinent. Se nourrissent surtout de plantes subaquatiques. Nid à terre ou en eau peu profonde, dans les marais, près des lacs ou sur les côtes. Vivent en couples la vie durant. Grégaires en hiver.

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

L 140-160 cm (corps : env. 80 cm), E 200-240 cm. Lacs, habituellement avec des roselières, côtes. Supporte le gel s'il reste de l'eau libre. Construit un gros nid de roseaux, etc. ou, le long des côtes, d'algues. Nullement timide ; peut devenir agressif, surtout au moment de la nidification.

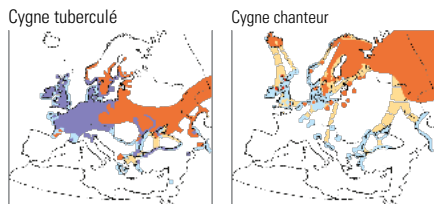
IDENTIFICATION Très grand. Blanc. Très long cou, petite tête. Queue comparativement longue et pointue. Bec rouge orangé avec tubercule frontal, narines, bords et ongles noirs. Cou soit assez droit (un peu comme chez le C. chanteur), soit plus typiquement courbé en S (notamment sur l'eau). Posture de menace diagnostique, les ailes dressées comme des voiles et la tête abaissée sur le dos. Sexes semblables (mâle plus grand et à tubercule plus gros surtout au moment de la nidification ; bec rouge orangé plus vif). En vol, de loin, difficile à différencier du C. chanteur ; toutefois, l'avant de la tête semble parfois plus « tronqué ». – *Juv.* : gris-brun, souvent avec nuance rosée ; bec d'abord gris foncé, puis chair grisâtre, sans tubercule. Diffère du jeune C. chanteur par le plum. plus brun. Le plum. blanc est revêtu durant le 1^{er} été ou le 2^e automne. Une variété rare («Cygne de Pologne») est blanche à l'éclosion.

VOIX Cri le plus fréquent, un *vhorr* soufflé ; parfois, un *gaoh* assez sonore, de goéland, chez les individus cherchant à s'apparier. *Juv.* et *imm.* : *bu-yu-vu-vu...* faible et pépiant. Cri d'agressivité comme un sifflement de serpent. En vol, vrombissement sonore à chaque coup d'ailes (typique).

Cygne chanteur *Cygnus cygnus*

L 140-160 cm (dont env. 75 cm pour le corps), E 205-235 cm. Mares à végétation dense de la toundra, dans les marais et tourbières ; surtout présent dans les lieux reculés, loin au nord, mais s'est récemment répandu plus au sud. Hivernent sur les eaux libres (et dans les champs et les prés proches) au nord-ouest de l'Europe. Les groupes se nourrissent et se reposent souvent sur des chaumes.

IDENTIFICATION Très grand. Blanc, mais nombre d'ind., au printemps et en été, ont la tête et le cou nuancés de brun. Diffère des C. tuberculé et de Bewick (v. celui-ci) par un long bec cunéiforme, à dominante jaune et pointe noire, la partie jaune s'avancant en pointe au-delà des narines. – *Juv.* : gris (brunâtre) nettement moins teinté de brun et un peu plus



clair que chez les jeunes C. tuberculés ; très semblables aux jeunes C. de Bewick ; le motif du bec des ad. se devine (noir remplacé par du rose et jaune par du blanc sale).

VOIX Très bruyant. Cris sonores et claironnants, rappelant ceux du C. de Bewick, mais habituellement plus forts, en moyenne un peu plus graves, plus uniformes (pas aussi dissyllabiques) et, en outre, habituellement par groupes de trois ou quatre, *kri-klo-klo*, plutôt qu'isolés ou par paires comme, le plus souvent, chez le C. de Bewick. En vol, léger sifflement d'ailes, moins fort que celui du C. tuberculé qui émet un son puissant et musical.

Cygne de Bewick *Cygnus columbianus*

L 115-127 cm (corps : env. 60 cm), E 170-195 cm. Niche dans la toundra arctique, au nord-est ; hivernent dans le nord-ouest de l'Europe.

IDENTIFICATION Un peu moins grand que le C. chanteur ; proportionnellement, cou un peu plus court, plus grosse tête, corps et bec plus trapus. Ces différences sont parfois difficiles à apprécier sur un oiseau isolé. Le critère le plus net est la proportion de jaune au bec : le C. de Bewick a un peu moins de jaune que de noir (race *bewickii* d'Europe), le jaune forme une tache quadrangulaire ou arrondie (typique), plus rarement triangulaire (rappelant alors le C. chanteur mais sans que le jaune parvienne en avant des narines, et avec plus de noir aux commissures). – *Variante* : la race *columbianus* (C. siffleur), nord-américaine, est un hôte rare ; on la reconnaît à son bec tout noir, avec seulement une petite tache jaune en avant des yeux. – *Juv.* : grisâtre ; bec présentant l'indication du motif de l'ad.

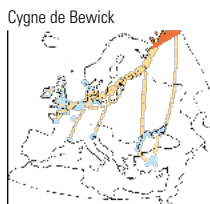
VOIX Loquace. Cris ressemblant à ceux du C. chanteur mais sonnait plus comme un klaxon mou, plus aigus en moyenne et un peu diphtongués ; se succèdent en outre non par trois ou quatre, mais habituellement isolément ou par deux.

Oie des neiges *Anser caerulescens*

L 65-75 cm, E 133-156 cm. Niche à l'extrême nord-est de la Sibérie (île Wrangel) et en Amérique du Nord. Parfois occasionnelle en Europe occidentale mais, le plus souvent, échappée de captivité.

IDENTIFICATION Taille de l'O. à bec court. Deux formes (et formes intermédiaires). – *Ad.* : bec et pattes rougeâtre clair. Forme blanche : blanche avec rémiges primaires noires ; la forme sombre : tête, haut du cou et bout de la queue blancs, le reste de divers gris, le plus clair en avant du dessus des ailes et aux sus-caudales. – *Juv.* : parties nues gris foncé ; gris clair avec sus-caudales blanchâtres et rém. plus foncées (forme blanche) ou gris foncé assez uniforme (forme sombre). Peut être confondue avec l'O. de Ross *Anser rossii* (p. 446) mais celle-ci est plus petite et a un bec bien plus petit.

VOIX Caquetement très particulier, doux, *koïk*, remontant vers la fin. Alarme : caquetement grave, *ang-ak-ak-ak*.



CYGNÉ TUBERCULÉ



1^{er} hiver plum. contrasté / 1^{er} hiver contraste plus flou



juv. / 1^{er} hiver (fév.) / tubercule noir / rouge orangé / longue queue

CYGNÉ CHANTEUR



couple / juv.

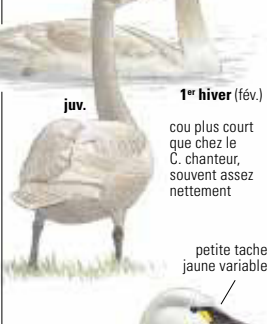


1^{er} hiver (fév.) / les ind. de 1^{er} hiver d'Islande blanchissent souvent plus vite que ceux de Scandinavie et de Russie / profil typique avec bec plus long et plus droit que chez le C. de Bewick / jaune en dessous des narines

CYGNÉ DE BEWICK



au repos dans un champ / bec pouvant être étonnamment long / marque jaune pâle peu étendue / juv.



1^{er} hiver (fév.) / cou plus court que chez le C. chanteur, souvent assez nettement / petite tache jaune variable / columbianus (Amérique N) / moins de jaune au bec que chez le C. chanteur

OIE DES NEIGES



1^{er} hiver / ad. avec des O. rieuses du Groenland / les primaires noires permettent de distinguer les O. des neiges des oies domestiques blanches / ad. («Oie bleue») / ad.

KM

OIES ET BERNACHES

Grands palmipèdes fortement charpentés, essentiellement adaptés à la pâture, avec de puissantes pattes placées sous le milieu du corps, ce qui facilite la marche. Assez long cou et fort bec conique avec mandibule supérieure à bords cannelés. Grégaires, surtout lors des migrations et en hiver. Farouches mais peuvent devenir familières dans les endroits sans chasse; les jeunes des régions arctiques de nidification peuvent être très confiants en automne. Migratrices; suivent des routes immuables; voyagent en groupes familiaux ou en grandes troupes, en V ou en lignes obliques. On distingue les oies «grises», *Anser*, et les bernaches, *Branta*.

Nid à terre, doublé de duvet. En couple la vie durant. Les deux parents s'occupent des petits. Les ad. perdent toutes leurs rémiges en même temps et ne peuvent donc voler durant 3 à 4 semaines en été, ce qui coïncide souvent avec le moment où les petits sont encore incapables au vol.

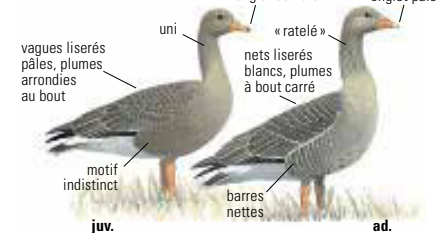
DÉTERMINATION DES OIES «GRISES» *ANSER*

Bien qu'en théorie la détermination des oies «grises» ne soit pas difficile, il en va tout autrement sur le terrain. Les oies sont généralement des oiseaux farouches qui fuient à l'approche de l'homme et, bien souvent, les individus intéressants sont cachés derrière d'autres oiseaux ou dans la végétation, ou ont les pattes salies de boue, ou enfin se reposent, bec et pattes devenant invisibles. Même à distance moyenne, à contre-jour, les couleurs des parties nues sont étonnamment difficiles à déterminer. Le rouge orangé de l'O. des moissons, par exemple, paraît souvent rouge tomate terne à distance ou par temps couvert, et peut même parfois sembler vieux rose. Les conditions d'éclairage peuvent influencer de façon décisive sur l'identification des oies «grises».

Les variations de taille sont aussi une source d'erreurs, les mâles étant plus grands que les femelles, et les ad. plus grands que les jeunes. Les individus extrêmes peuvent tromper les novices confrontés à des groupes plurispécifiques et tentés d'attribuer un individu à une espèce au seul vu de la taille.

La plupart des problèmes concernent habituellement le trio O. des moissons, O. à bec court et jeune O. rieuse. Pour l'O. des moissons, il faut se souvenir que le bec (forme, pattern), la taille et les proportions diffèrent en fonction des variations géographiques existant à travers la vaste aire de répartition de l'espèce; on observe au moins deux races distinctes, et peut-être des variantes rares. Les jeunes O. à bec court et quelques ad. ne sont pas toujours typiques: l'incidence de la lumière et l'expérience accumulée influent fortement sur la détermination. Certaines O. rieuses juvéniles présentent non seulement un onglet sombre mais aussi des

DÉTERMINATION DE L'ÂGE



taches noirâtres à la racine du bec et au culmen, et ressemblent de ce fait, à première vue, à l'O. des moissons. L'identification des oies «grises» repose en bonne partie sur la détermination de leur âge. Celle-ci, identique chez les différentes espèces, dépend de l'étendue des «traces de peigne» aux côtés du cou, de la largeur de certaines plumes et de leur forme à l'extrémité, ainsi que de l'étendue de blanc à leur pointe; la couleur de l'onglet du bec est un critère additionnel pour de nombreuses espèces (voir les illustrations en bas à gauche).

Oie rieuse *Anser albifrons*

L 64-78 cm, E 130-160 cm. Toundra de l'extrême nord-est (race *albifrons*); hiverne à l'ouest, au centre et à l'est de l'Europe; la race groenlandaise *flavirostris* hiverne pour une bonne part en Irlande et au sud-ouest de l'Écosse.

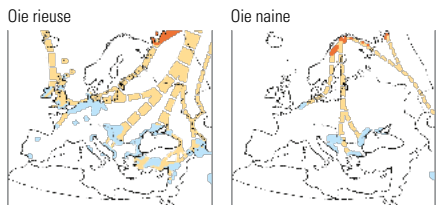
IDENTIFICATION Taille moyenne; cou assez court, trapue. Pattes rouge orangé. — *Ad.*: blanc à la racine du bec et barres noires au ventre; ne peut être confondu qu'avec l'O. naine, mais est plus grand, n'a pas de net cercle orbitaire jaune (parfois, un infime anneau); bec plus fort; tache frontale blanche n'atteignant normalement pas l'avant de la calotte et présentant de profil une limite assez droite (chez l'O. naine, cette tache atteint la calotte et présente une limite incurvée). — Race *flavirostris* (voir ci-dessus): un peu plus grande; cou un peu plus long, bec un peu plus fort et plum. plus foncé (surtout à la poitrine); bec jaune orangé (du rose au bout seulement) et non chair foncé avec seulement un peu de jaune à la base. — *Juv.*: pas de tache frontale ni de barres ventrales; bec rose clair à onglet sombre. De loin, confusion possible avec l'O. des moissons dont il diffère par du gris plus foncé à la base du bec et au front, contrastant avec la joue plus claire; liserés pâles des plumes du dessus insignifiants, et base de la mandibule inférieure non entièrement noire comme chez l'O. des moissons.

VOIX Similaire à celle des O. des moissons et cendrée; cris plus aigus et plus mélodieux ou «joyeux», moins nasillards et rêches. Cri habituel dissyllabique *kiou-iou* ou parfois trisyllabique *kiou-iou-iou*. Certains cris plus bas, plus proches de ceux des espèces plus grandes.

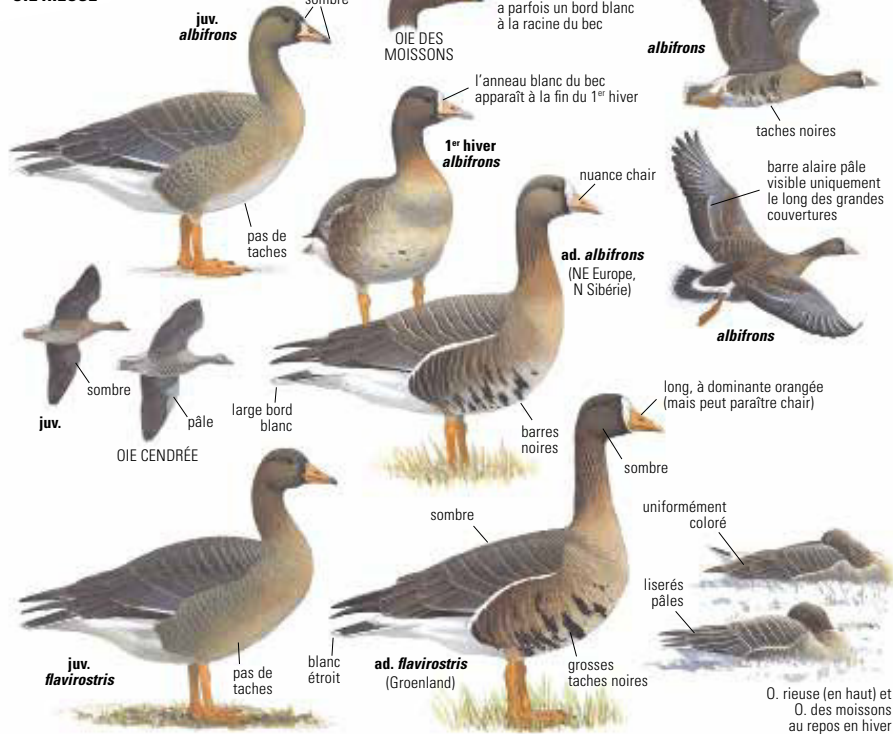
Oie naine *Anser erythropus*

L 56-66 cm, E 115-135 cm. Marais et tourbières des montagnes nordiques, habituellement dans la zone à saules et bouleaux. Devenue très rare en Europe. Réintroduction en Fennoscandie; les jeunes, «programmés» pour migrer au sud-ouest en hiver, étant ainsi susceptibles de trouver des conditions plus favorables.

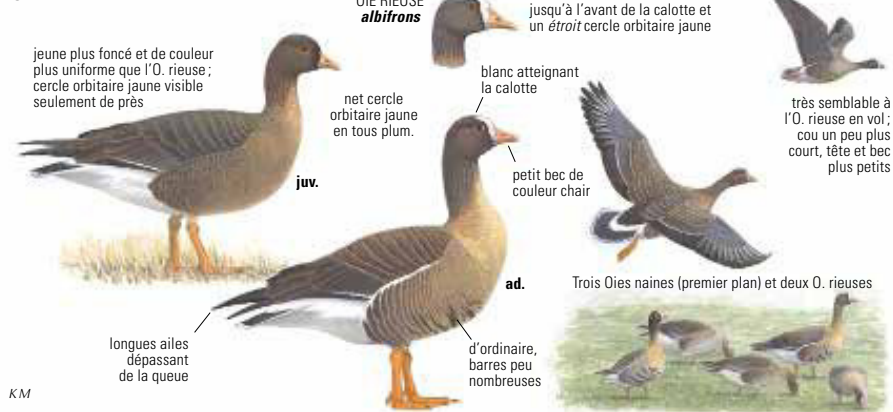
IDENTIFICATION Un peu plus petite que l'O. rieuse (voir celle-ci), mais il existe des chevauchements. En diffère surtout par le cercle orbitaire bien plus net (même chez les



OIE RIEUSE



OIE NAINE



jeunes), la tache frontale blanche touchant l'avant de la calotte, avec, de profil, une limite oblique, le bec plus petit, toujours de couleur chair, le plum. assez sombre mais moins de barres ventrales. Ailes étroites, vol agile, coups d'ailes rapides. Pattes rouge orangé. — *Juv.*: similaire à celui de

l'O. rieuse, mais en moyenne plus petit et plus sombre; onglet du bec d'ordinaire pâle. Reste souvent difficile à distinguer, si ce n'est grâce au cercle orbitaire.

VOIX Similaire à celle de l'O. rieuse mais encore plus aiguë et jappante.

Oie des moissons *Anser fabalis* (au sens large)

L 69-88 cm, E 140-174 cm. Tourbières, marais et pièces d'eau dans la taïga reculée (*fabalis*, l'O. de taïga) ou dans la toundra humide (*rossicus*, l'O. de toundra) ; hiverne à l'O et au C de l'Europe (en France, surtout quart NE). Farouche. Ces deux formes sont reconnues comme espèces à part entière en France (*A. fabalis* et *A. serrirostris rossicus*).

IDENTIFICATION Assez grande à grande, assez sombre et à longues ailes. Tertiaires et couv. sus-alaires sombres, nettement liserées de blanc. Tête et cou assez sombres. Diffère des O. cendrée et à bec court par les pattes orange (ou rouge terne) et non rose chair. De plus, en vol, dessus des ailes assez sombre. Dessous des ailes entièrement foncé. Parfois difficile à différencier de l'O. à bec court, surtout de loin, l'orangé des pattes et du bec paraissant souvent plutôt rouge terne. Dos juste aussi sombre que le flanc constituant un bon critère (dos plus pâle chez l'O. à bec court) ainsi que la barre caudale subterminale blanche plus étroite chez l'O. des moissons. Nombre d'ind. ont un étroit bord blanc à la base du bec ; ceux avec plus de blanc peuvent, de loin, rappeler l'O. rieuse.

— Les races/espèces *fabalis* et *rossicus* sont assez semblables, mais nettement au plan écologique. — *Oie de taïga* : à peu près de même taille que l'O. cendrée mais cou plus étroit, tête plus petite, bec et corps plus élancés ; bec en général long, à base assez peu épaisse ; la proportion d'orangé (ou de rouge terne) varie, certains ind. ayant du noir seulement à la base de la mandibule inférieure, à la pointe et un peu au culmen, tandis que d'autres, avec la base du bec bien plus sombre, ressemblent à *rossicus* et à l'O. à bec court. — *Oie de toundra* : un peu plus petite, cou plus court, cou et tête plus sombres contrastant plus avec le corps pâle que chez *fabalis*, tous caractères évoquant l'O. à bec court ; bec court, triangulaire, à base épaisse et tache pâle (orange rougeâtre) presque toujours petite ; base de la mandibule inférieure plus épaisse et plus incurvée. Au sein des grandes troupes d'Europe N, certains ind. semblent intermédiaires.

VOIX Cri le plus habituel, un *ang-ank* ou *tieu-tieu-tieu* grave, nasal et trompétant. Hauteur variable selon les ind. composant les troupes. Avec de l'entraînement, la tonalité plus basse que celle de l'O. à bec court est perceptible.

Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*

L 64-76 cm, E 137-161 cm. Proche parente de l'O. des moissons. Toundra arctique et versants montagneux du Groenland, d'Islande et du Svalbard ; hiverne au NO de l'Europe. Nid à terre, parfois sur les rochers.

IDENTIFICATION Un peu plus petite et plus trapue que l'O. des moissons (*fabalis*), à peu près de la même taille et de mêmes proportions que la race *rossicus* de cette dernière. Pattes roses (diagnostique), mais couleur très difficile à

déterminer de loin ou par faible lumière. Bec assez court et triangulaire, d'ordinaire surtout noir avec seulement une bande transversale rose à la partie distale (rose parfois un peu plus étendue). Tête ronde, cou assez court. Tête (et haut du cou) gris-brun foncé, contrastant avec la base du cou et le corps pâles. De très rares ind. ont une étroite bande blanche à la racine du bec (comme chez nombre d'O. des moissons et qq. O. cendrées). Bas du cou et corps gris-brun clair ; dessus souvent à nuance gris-bleu « froid », poitrine à nuance ocre rosé. Le flanc est la partie la plus foncée du corps (plus foncé que le dos). En vol, dessus des ailes et dos très pâles, nettement plus clairs que chez l'O. des moissons et l'O. rieuse (l'O. cendrée à l'avant de l'aile encore plus clair mais le dos plus foncé). Noter aussi que l'O. à bec court a une bande terminale blanche à la queue plus large que l'O. des moissons. — *Juv.* : détermination de l'âge, voir p. 16. Comme l'ad., mais qq. ind. sont moins typiques, un peu plus sombres et plus bruns avec moins de contraste entre la tête et le corps, pas de gris-bleu dessus ; pattes plus ternes et moins roses que l'ad.

VOIX Cri habituel similaire à celui de l'O. des moissons par la structure mais un peu plus aigu en moyenne (bien perceptible avec de l'expérience). Diffère de la voix de l'O. rieuse en étant plus grave. Parfois, un *vink-vink* plus doux.

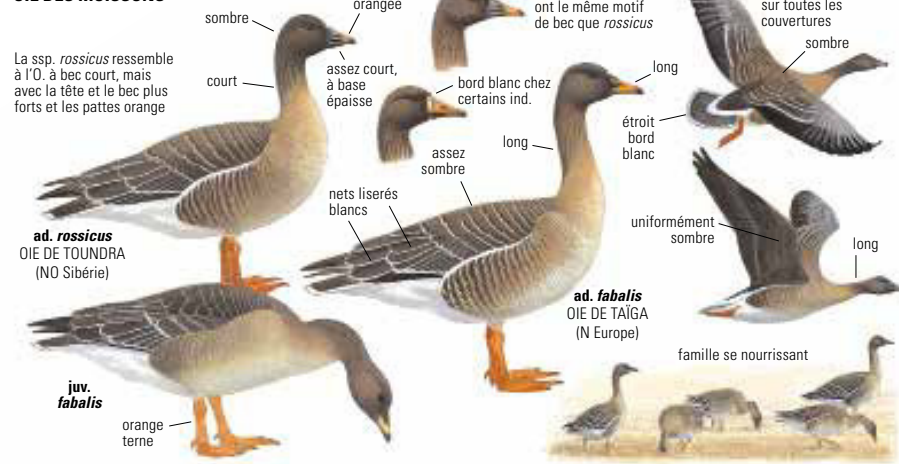
Oie cendrée *Anser anser*

L 74-84 cm, E 149-168 cm. Divers milieux, surtout humides : étangs peu profonds à roselières, marais, îlots de lacs, côtes (même en eau saumâtre), landes, etc. Hiverne dans le sud-ouest et l'ouest de l'Europe. En augmentation. Seule oie « grise » pouvant être observée en nombre l'été en Europe.

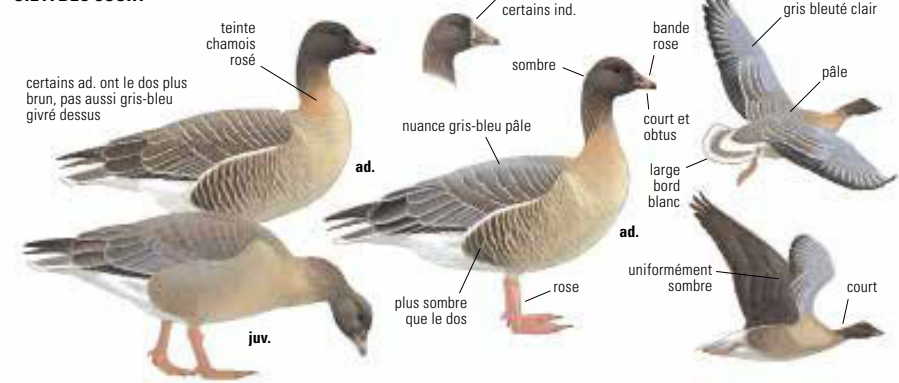
IDENTIFICATION Grande. Seule la plus grande race d'O. des moissons est de taille similaire, mais elle est plus massive avec un cou plus trapu, une plus grosse tête et un plus gros bec, ce dernier orange rosé ou rose ; pattes rosé terne. Grandes ailes, vol lourd. Plum. gris-brun assez uni sans net contraste, tête et cou typiquement assez pâles. Quelques ind. ont un infime liseré blanc à la racine du bec, et de nombreux présentent des taches sombres au ventre. En vol, l'avant de l'aile gris cendré clair contraste fortement avec l'arrière de l'aile et le dos, plus foncés. Dessous de l'aile également bicolore et caractéristique (sombre avec un bord antérieur gris clair), unique chez les oies d'Europe. L'O. cendrée en vol, de dos, peut être reconnue à sa taille et au croupion, gris clair, contrastant avec les tertiaires et le dos brun foncé. — Variations géographiques : ind. occidentaux (race *anser*, plupart de l'Europe) plus foncés, plus petits, et à bec plus orangé ; ind. orientaux (*rubrirostris*, Russie, Asie) plus clairs et plus grands, à bec rosé. Les nicheurs d'Europe E semblent intermédiaires.

VOIX Cris sonores, nasillards et rudes. Le plus typique est le cri trisyllabique avec premier son plus aigu (en faussé) prolongé (presque dissyllabique) et plus accentué que les syllabes suivantes : *kyiaa-ga-ga*. Souvent aussi, un rauque et grave *ank-ang-ang* (plus proche de l'O. des moissons). Répertoire varié, certains cris graves, d'autres percants, rappelant tous l'oie domestique.

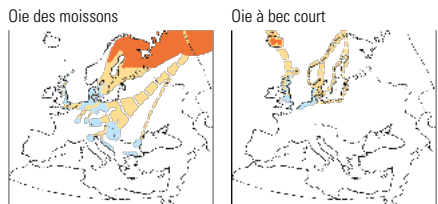
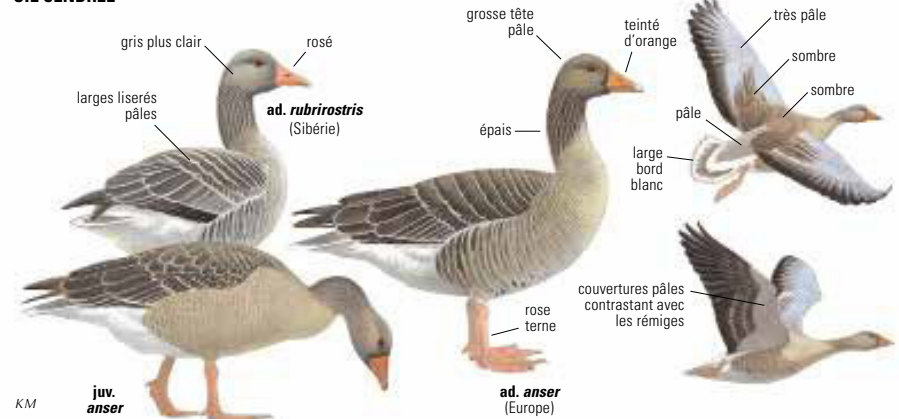
OIE DES MOISSONS



OIE À BEC COURT



OIE CENDRÉE



Bernache du Canada *Branta canadensis*

L 80-105 cm, E 155-180 cm (pour les oiseaux féroces européens, surtout de la race type). Niche sur les étangs, lacs et marais, cours d'eau lents et côtes. Introduite d'Amérique; souvent peu craintive. Ind. nordiques migrateurs. Autres races, dont certaines plus petites, comme *parvipes*, rares occasionnelles.

IDENTIFICATION Grande et à très long cou. Tête et cou noirs avec zone blanche sur la tête la différenciant de toutes les autres oies sauf les B. de Hutchins et nonnette, mais la B. du Canada est bien plus grande, a un cou bien plus long et la poitrine pâle, et non noire comme la B. nonnette; corps brunâtre, plus clair dessous; le blanc à la tête forme une «jugulaire» (face plus blanche chez la B. nonnette). Voir ci-dessous la comparaison avec la B. de Hutchins. Ailes longues, aux battements assez lents. – *Ad.*: bout des plumes du dessus et des flancs blanc beigeâtre formant de nettes barres. Tête et cou noir brillant; jugulaire blanc pur. – *Juv.*: barres pâles sur le dessus et les flancs moins régulières et nettes; tête et cou noirâtre terne; jugulaire blanche nuancée de beige.

VOIX Bruyante. Le cri le plus typique est un *or-lutt* sonore, montant, nasalisé. Divers autres cris souvent répétés.

Bernache de Hutchins *Branta hutchinsii*

L 60-70 cm, E 125-140 cm. Récemment séparée de la B. du Canada. Niche dans la toundra de l'Arctique canadien et d'Alaska. Occasionnelle en Europe occidentale, uniquement, semble-t-il, la race type, du centre du Canada, souvent en compagnie de B. nonnettes ou d'Oies à bec court.

IDENTIFICATION Presque aussi grande que la B. nonnette. Par rapport à la B. du Canada, bien plus petite et plus ramassée; cou bien plus court et pattes plus courtes, tête assez carrée avec front marqué et petit bec donnant un air «gentil» comme chez l'Oie naine. Souvent, trace de collier blanchâtre entre le cou noir et la poitrine brun pâle. Dessus gris brunâtre assez pâle, plus que chez la B. du Canada classique. Mêmes variations selon l'âge que chez la B. du Canada.

VOIX Un peu plus aiguë que celle de la B. du Canada.

Bernache nonnette *Branta leucopsis*

L 58-70 cm, E 120-142 cm. Niche en colonies; principalement, îles et rivages arctiques, plutôt sur les côtes rocheuses et les pentes escarpées que dans la toundra. Depuis le milieu des années 1970, îles et côtes herbeuses basses de la Baltique et du sud de la Scandinavie. Accroissement marqué de la population. Visiteuse d'hiver.

IDENTIFICATION Moyenne, assez trapue, avec cou fort et court, tête ronde et petit bec noir. Cou et poitrine noirs, tête surtout blanche, dessous blanc argenté, dessus gris barré de noir et blanc. La tête blanche est assez difficile à voir en vol, de loin; le fort contraste entre la poitrine noire et le ventre blanc est le meilleur critère de différenciation avec la B. cravant (race *bernicla*); le dessus des ailes un peu plus clair peut aussi être utile. Ailes un peu plus longues que chez la B. cravant, et vitesse des coups d'ailes à peu près comme chez l'O. rieuse, un peu plus lente que chez la B. cravant. Vols migratoires souvent en U irrégulier (comme la B. cravant). – *Juv.*: diffère par les flancs moins barrés de sombre, et le cou et la poitrine pas aussi noirs. Le bout pâle des plumes du dessus n'est pas aussi blanc que chez l'*ad.*, et le noir et le gris

BERNACHE DE HUTCHINS

les mentions d'oiseaux considérés comme sauvages concernent presque toutes des ind. isolés ou par deux arrivés dans l'extrême ouest de l'Europe avec des B. nonnettes groenlandaises

hutchinsii *ad.*

sont plus diffus. Nuance jaune de la face moins intense; l'étendue des marques sombres autour de l'œil varie et n'est pas une caractéristique fiable de l'âge.

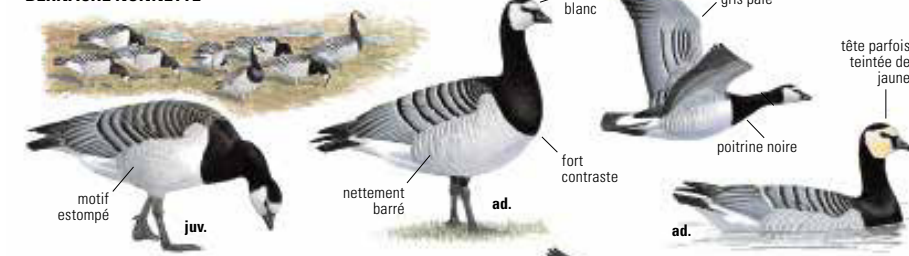
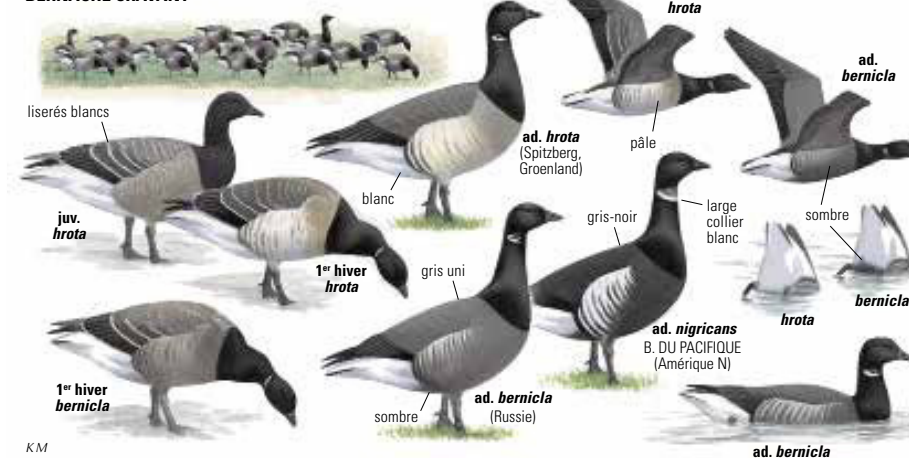
VOIX Loquace. Un seul cri, aboyé unisyllabique *ka*, de hauteurs diverses quand il est émis en chœur par une troupe.

Bernache cravant *Branta bernicla*

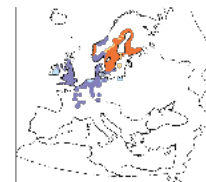
L 55-62 cm, E 105-117 cm. Îles et côtes arctiques, surtout dans la toundra basse près des côtes. Migratrice (surtout à fin sept.-oct. et en avril-mai); suit en général des routes traditionnelles; passage pré-nuptial souvent concentré. Se repose souvent sur la mer (en troupes serrées) et se nourrit en eau peu profonde (en basculant pour atteindre les végétaux nourriciers), ou sur les vasières.

IDENTIFICATION Un peu plus petite et plus élancée que la B. nonnette avec un cou un peu plus long, une tête plus petite et des ailes plus étroites. Sombre avec arrière blanc éclatant. Petit croissant blanc en haut des côtés du cou (peu visible de loin). Élancée et élégante en vol avec des ailes pointues légèrement ramenées en arrière. Coups d'ailes plus lents que l'Eider à duvet mais un peu plus rapides que la B. nonnette. Troupes migratrices souvent très importantes (surtout au printemps), en U irréguliers et lignes sinueuses noires. – *Variantes*: *bernicla* (Russie, Sibérie occidentale; migre par la Baltique vers le NO de l'Europe), a un ventre gris foncé sale, des flancs un peu plus clairs et un dessus gris foncé; *hrota*, B. à ventre pâle (Svalbard, Groenland; passe par l'Islande et la Norvège pour gagner Danemark et îles Britanniques), a un dessous nettement plus pâle, blanc grisâtre clair contrastant assez avec la poitrine noire, et un dessus beigeâtre; *nigricans*, B. du Pacifique (Sibérie orientale, Alaska, du Canada, rare occasionnelle; parfois considérée comme une espèce distincte), présente un net contraste entre les flancs blanchâtres et le ventre très sombre; les croissants blancs sont grands et s'étendent sur le devant du cou (se rejoignant parfois) – *Ad.*: dessus gris-brun foncé uni. – *Juv.*: couv. sus-alaires à bout blanc sale, donnant un aspect barré. Croissants blancs du cou d'abord absents et apparaissant de la fin de sept. à oct.-déc. Chez les trois races, les jeunes ont les flancs plus foncés (de même teinte que le ventre) que les *ad.*, ce qui rend difficile ou impossible la détermination de la race. 1^{er} hiver: conserve les barres blanches sur le dessus. À partir d'oct., les flancs de la race *hrota* deviennent plus clairs, facilitant ainsi la différenciation avec *bernicla*.

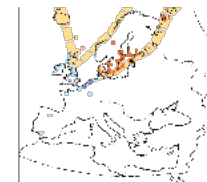
VOIX Cri sonore, nasal et guttural, émis sur divers tons au sein des bandes *gron-gron gron*.

BERNACHE DU CANADA**BERNACHE NONNETTE****BERNACHE CRAVANT**

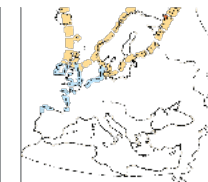
Bernache du Canada



Bernache nonnette



Bernache cravant



Bernache à cou roux *Branta ruficollis*

L 54-60 cm, E 110-125 cm. Niche en petites colonies dans la toundra arctique le long des côtes ou des embouchures, souvent auprès de rapaces, pour se protéger des prédateurs tel que le Renard polaire. Migratrice, va hiverner dans les plaines au nord et à l'ouest de la mer Noire avec de bons effectifs au SE de la Roumanie et au NE de la Bulgarie de novembre à mars. Suit parfois d'autres oies hivernant en Europe occidentale.

IDENTIFICATION À peine plus petite que la B. cravant. Cou court et épais, tête arrondie et très petit bec. Plum. frappant : acajou, noir et blanc, ne pouvant être confondu de près mais étonnamment terne de loin ; paraît alors sombre avec une large bande blanche au flanc. En vol, petite taille, cou court, ailes à dessous noir et dessus très sombre, ventre noir avec larges «aisselles» blanches. — *Ad.* : seulement deux nettes barres blanches sur l'aile fermée ; large zone rousse à la joue, cernée d'un fin trait blanc. — *Juv.* : 4 ou 5 étroites bandes transversales blanches sur l'aile fermée ; zone rousse (terne) à la joue réduite (presque absente chez certains), entourée d'une large bande blanche.

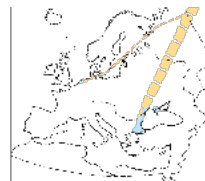
VOIX Cri saccadé et strident *ki-kui* ou *ki-yik*.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

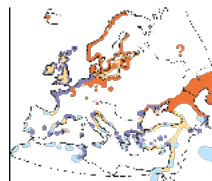
L 55-65 cm, E 100-120 cm. Côtes, cours d'eau et lacs, préférant les secteurs sans trop de végétation. Se nourrit en eau peu profonde, sur les vasières et dans les champs (parfois loin de l'eau). Migrateur partiel. Forme d'énormes rassemblements estivaux pour la mue des rémiges le long de la côte allemande de la mer du Nord (mer des Wadden) et d'autres, moins importants, ici et là. Nid dans une cavité du sol ou sous d'épais buissons ou des bâtiments.

IDENTIFICATION Taille moyenne, long cou ; plum. bariolé. Corps massif, bec fort à culmen nettement concave ; pattes assez longues. Ailes longues et pointues, légèrement en cloche en vol normal ; coups d'ailes profonds lorsque l'oiseau accélère. En migration, forme souvent de petits groupes volant en ligne au-dessus de l'eau. Plumage à dominante blanche, tête vert foncé, bec rouge ; large bande pectorale brun-roux ; «épaules», rémiges, bout de la queue et bande ventrale noirs. Pattes rose terne chez l'*ad.*, grisâtres chez le *juv.* — *♂ ad.* : bec écarlate avec gros tubercule frontal (surtout lors de la nidification). Plus grande taille évidente quand le couple est réuni. — *♀ ad.* : bec d'un rouge souvent plus terne, avec petit tubercule frontal. Motifs brun-roux et noir sur la poitrine et le ventre plus restreints et moins nets. — *Juv.* : front, «face», menton, gorge et devant du cou blancs, calotte et arrière du cou gris-brun. Pas de bande pectorale ni ventrale. — *1^{re} été* : comme l'*ad.* mais en vol, bord postérieur des ailes blanc.

Bernache à cou roux



Tadorne de Belon



VOIX Loquace. Le mâle en parade émet une série de sifflements flûtés aigus *sliss-sliss-sliss...*, souvent en suivant une femelle en vol et fréquemment avec de brefs *pyu-pu* sifflés, doux. La femelle, en vol, émet un *gagagagaga...* sonore et hennissant, un peu nasillard et de hauteur constante.

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea*

L 58-70 cm, E 110-135 cm. Divers milieux dans les terres : vastes steppes bordant les lacs, les marais salins, les cours d'eau, collines et même versants montagneux nus et rocheux, parfois loin de l'eau. Niche dans un trou de falaise, de berge, d'arbre ou de ruines. Surtout migrateur. Souvent observé volant à grande altitude. Les données d'Europe de l'O et du N concernent surtout des échappés, l'espèce étant largement détenue en captivité, mais des arrivées d'oiseaux peuvent se produire. Niche à l'état féral en France.

IDENTIFICATION À peu près de même taille que le T. de Belon (un tout petit peu plus grand), avec des proportions comparables, un long cou et de longues pattes, ainsi que de longues ailes assez étroites. Corps d'un beau brun orangé, tête plus claire, couleur cannelle clair ou blanc beigeâtre, plus clair sur le front et la «face». Croupion et rémiges noirs, partiellement à reflet vert. Avant des ailes (dessus et dessous) blanc crayeux. Bec noir. — *♂ ad.* : étroit anneau noir au cou. Brun orangé plus foncé au manteau et à la poitrine. — *♀ ad.* : absence d'anneau au cou. En général, masque plus nettement blanc. — *Juv.* : semblable à la fem. mais nuance grise sur la zone blanche des ailes.

VOIX Le cri typique est un «coup de trompe» très nasal. En vol, émet un sonore *ang* trompetant et un *ah-ung* (rappelant un braiment lointain).

Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiaca*

L 63-73 cm. Espèce africaine. Populations férales dans le sud de l'Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France (surtout dans le NE), etc. Lacs, rivières et cours d'eau des parcs. Sédentaire.

IDENTIFICATION Un peu plus grande que le T. casarca, brun pâle comme lui avec de grandes zones blanches sur les ailes ; en diffère par sa charpente plus robuste, la nuance moins rousse du corps, la région de l'œil sombre, et de plus près, le bec chair pâle à bords sombres. Longues pattes chair pâle. Tache pectorale brun foncé. Sexes semblables. Variantes individuelles très apparentes. — *Juv.* : plus terne, sans tache pectorale sombre ni cerne oculaire ; calotte brun sale.

Oie à tête barrée *Anser indicus*

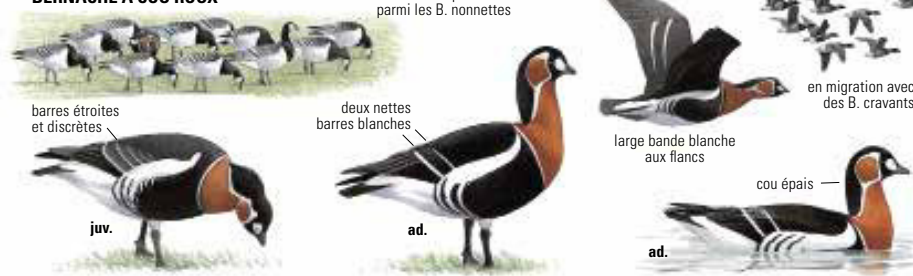
L 68-78 cm. Espèce d'Asie centrale, mais dont on observe parfois des échappés en Europe. Petites populations naturalisées en Norvège et Grande-Bretagne.

IDENTIFICATION Taille de l'Oie des moissons ; gris très clair. De près, tête blanche caractéristique avec deux raies transversales noires. Arrière du cou gris foncé. Bout des rémiges sombre. Bec relativement petit et pattes jaunes.

Tadorne casarca



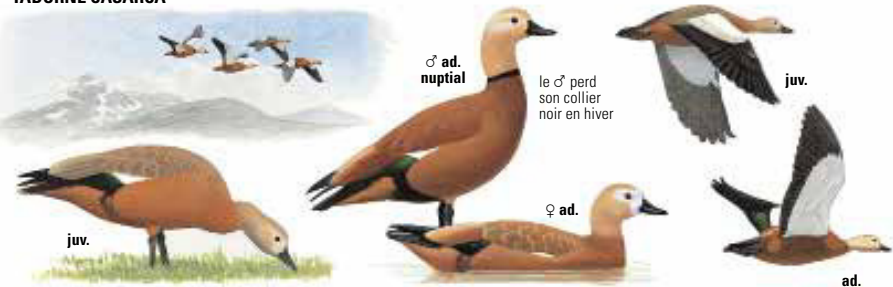
BERNACHE À COU ROUX



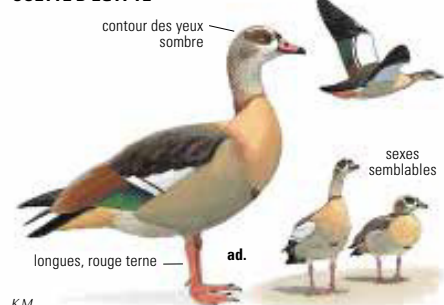
TADORNE DE BELON



TADORNE CASARCA



OUETTE D'ÉGYPTE



OIE À TÊTE BARRÉE



CANARDS DE SURFACE

Canards de taille petite à grande. Se nourrissent de plantes, souvent en basculant en avant. S'envolent sans courir sur l'eau. Les deux sexes ont des plumages différents chez la plupart des espèces. Les mâles revêtent un plumage semblable à celui des femelles, dit d'éclipse, lors de la mue de fin d'été où les rémiges tombent toutes en même temps (ils reprennent leur aspect initial en 3 à 4 semaines).

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

L 50-60 cm, E 81-95 cm. Le mieux connu des canards. Mieux variés : étangs, lacs, marais boisés ou non, côtes, pièces d'eau urbaines, etc. Se contente de minuscules pièces d'eau (mares, fossés, etc.). Sédentaire dans une grande partie de l'Europe. Nid souvent bien caché : parmi les broussailles, dans des trous d'arbres, un nichoir à canards, etc.

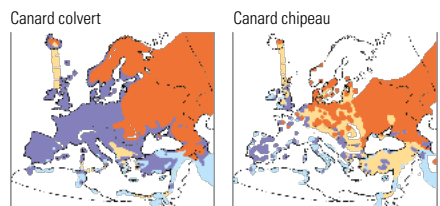
IDENTIFICATION Grand canard robuste. Tête et bec gros, queue courte. En vol, ailes larges, surtout à la base, et assez obtuses ; coups d'ailes moyennement rapides. Pattes orangées. Souvent reconnu à sa taille, sa forme, et au miroir bleu foncé à nets bords blancs. — ♂ *nuptial* : tête vert bouteille, étroit collier blanc, poitrine lilas brun, le reste du corps principalement gris clair, arrière noir, rectrices médianes recourbées vers le haut et bec jaune mat uni. — ♀ *ad.* : brunâtre, calotte et trait sourcilier plus foncés, ce qui fait que le liseré oculaire apparaît plus clair. Bec orangé avec culmen noir, cette couleur descendant irrégulièrement sur les côtés du milieu du bec (à la différence du C. chipeau). Rectrices externes blanc beigeâtre. Noter, en vol, le ventre brun clair et le blanchâtre des couv. sous-alaires. — ♂ *ad. en éclipse* : comme la ♀ mais bec uniformément jaune mat, poitrine rouille et taches moins nettes. Motif de la tête un peu plus contrasté. — *Juv.* : très semblable à la fem. ad.

VOIX Loquace. Mâle : *vép* étouffé, nasillard et très bas, souvent répété quand il est en alerte, sur l'eau. Le cancanement de la fem. est bruyant, souvent avec un ou deux *couac* initiaux, suivis de plus faibles *coïn-coïn-coïn*.

Canard chipeau *Anas strepera*

L 46-56 cm, E 78-90 cm. Eaux douces (rarement saumâtres) ; généralement, étangs ou lacs avec roselières et îlots boisés. Migre en hiver vers l'Europe occidentale.

IDENTIFICATION Un peu plus petit que le C. colvert et plus élancé avec des ailes et un corps plus étroits. Noter le ventre blanchâtre chez les oiseaux en vol (C. colvert : brun clair). Principal critère : petit miroir blanc, mais on observera que celui-ci n'est évident que chez le mâle ad. et manque pratiquement chez les jeunes canes. — ♂ *ad.* : tête brun terne, arrière noir (mais queue brun clair), le reste du corps gris et finement vermiculé, plus nettement à la poitrine. Longues



scapulaires gris-beige. Bec anthracite. Miroir bien évident, blanc. Motif noir et rouille sur les ailes — ♀ *ad.* : comme celle du C. colvert mais ventre blanchâtre, petit miroir blanc, bec avec zone orangée régulièrement étroite sur les côtés, et rectrices gris-brun plus foncé. — ♂ *ad. en éclipse* : comme la fem. mais motif des ailes du mâle nuptial. Le bec porte un peu d'orange et ressemble à celui de la femelle. — *Juv.* : comme la fem. ad. mais corps beige plus soutenu contrastant plus avec la tête grise.

VOIX Les mâles émettent un *erp* profond, bref et grinçant. Les canes cancanent comme le C. colvert.

Canard pilet *Anas acuta*

L 51-62 cm (plus filets caudaux d'environ 10 cm chez le mâle), E 79-87 cm. Lacs et étangs de plaine, côtes, marais et mares. Hiverne en Europe occidentale et en Afrique.

IDENTIFICATION Proche du Colvert mais bien plus élancé et plus élégant. Ailes étroites, longues et pointues. Queue longue et pointue (avec une longue flèche chez le mâle). Cou long et mince, petite tête. Vol rapide ; main un peu ramenée vers l'arrière, long cou et queue allongée sont frappants. — ♂ *ad.* : ne peut être confondu, avec sa longue flèche caudale, la tête et le haut du cou bruns, la poitrine et la base du cou blanches avec des languettes blanches remontant sur le brun de chaque côté de la tête. Miroir vert noirâtre avec bordure blanche à l'arrière et rouille à l'avant. — ♀ *ad.* : comme une femelle élancée de Colvert, brunâtre avec motifs écaillés et tachetés, mais bec plus fin et gris foncé, tête presque uniformément brune en net contraste avec le corps grisâtre abondamment tacheté, miroir brun foncé avec étroit bord clair antérieur (à peine visible) mais large bord blanc postérieur (visible de très loin). Ventre brun clair. — ♂ *ad. en éclipse* : comme la fem. ad. mais conserve les ailes du mâle nuptial et a des scapulaires plus longues et plus grises. — *Juv.* : comme la fem. ad. mais corps à motifs moins définis. Bord postérieur blanc du bras un peu plus étroit, miroir brun plus terne, légèrement grisâtre chez les mâles.

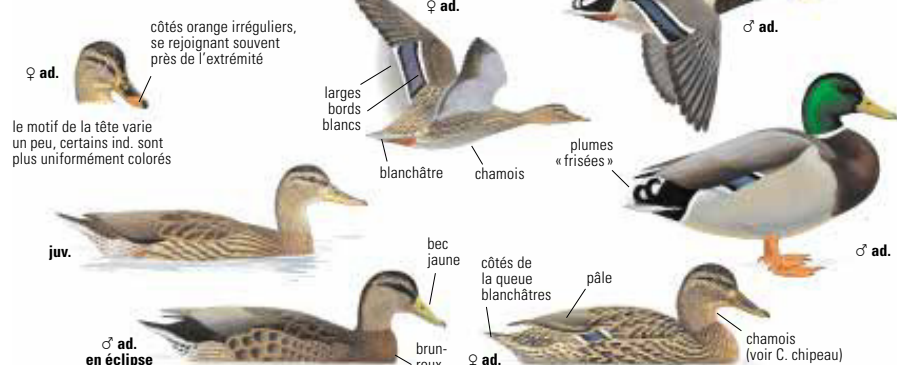
VOIX Les mâles émettent un sifflement clair et roulé *krru* ; de près, on entend également un sifflement *vii-vii*. Pendant la parade, la femelle répond par une sorte de grognement *kr'rr'rr'rah*. Cancanement des ♀♀ intermédiaire entre ceux de la Sarcelle d'hiver et du C. colvert.

Canard noir *Anas rubripes*

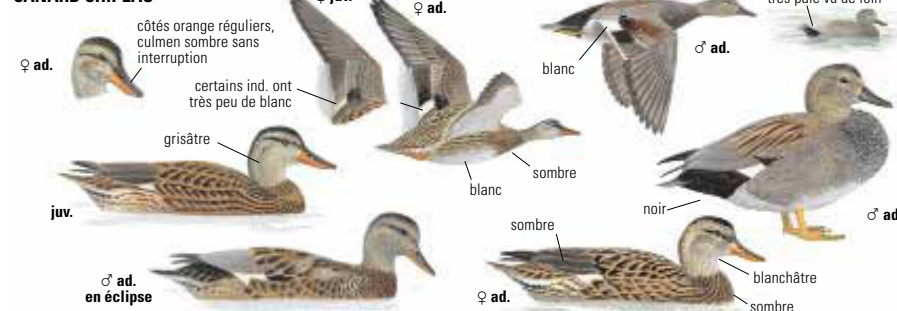
L 53-61 cm. Espèce américaine, occasionnelle en Europe ; quelques données pourraient concerner des échappés.

IDENTIFICATION De la taille d'un C. colvert ; plum. comme celui d'une fem. très sombre de C. colvert (attention aux mélaniques !). Plum. identique quel que soit le sexe ou l'âge. Tête gris-brun clair contrastant avec le corps très sombre et à motifs très diffus. Queue sombre et unie, miroir bleu pourpré et turquoise avec bord postérieur blanc sale insignifiant. Bec jaunâtre chez les deux sexes, avec culmen bien plus foncé chez la femelle.

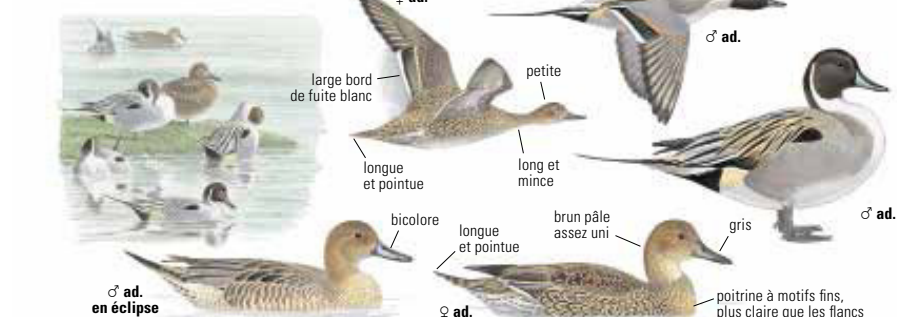
CANARD COLVERT



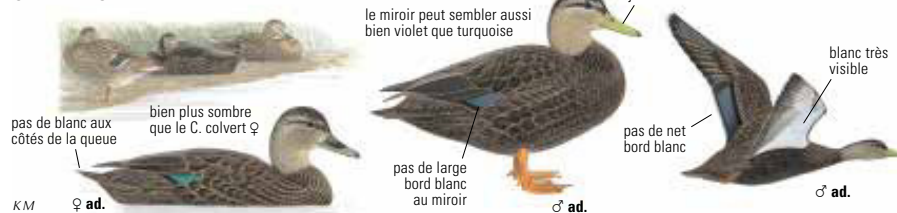
CANARD CHIPEAU



CANARD PILET



CANARD NOIR



Canard souchet *Anas (Spatula) clypeata*

L 44-52 cm, E 73-82 cm. Lacs et étangs marécageux à végétation fournie ou marais avec assez d'eau libre. Migrateur, hiverne en Europe occidentale et jusqu'en Afrique tropicale. Généralement par couples ou en petits groupes.

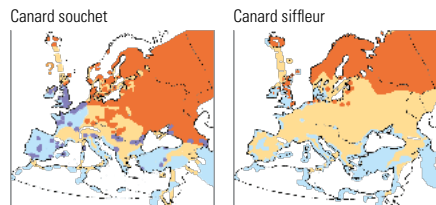
IDENTIFICATION Taille moyenne ; cou court mais bec long et massif, frappant ; lourd de l'avant tant sur l'eau qu'en vol. Ailes de largeur uniforme mais un peu plus étroites que celles du C. colvert. — ♂ *nuptial* : ne peut être confondu. Tête verte (paraît noire de loin). Poitrine blanche, ventre et flancs brun-rouge. Couv. sus-alaires bleu clair, miroir vert avec bord antérieur blanc. — ♀ *ad.* : très semblable à la fem. du C. colvert ; en diffère par le bec fort et la poitrine brun foncé contrastant avec le dessous des ailes blanc ; de plus, miroir gris verdâtre terne sans bord postérieur blanc (bord antérieur blanc, se rétrécissant vers le corps), et avant des ailes gris clair non pur. — ♂ *ad. en éclipse* : comme la fem. ad., mais flancs et ventre plus rouille, tête plus foncée et couv. sus-alaires bleu clair. — *Juv.* : comme la fem. ad. mais calotte et arrière du cou plus foncés et ventre un peu plus clair.

VOIX Les mâles émettent généralement un *tok-touk... tok-touk* nasillard toujours par deux sons quand ils bondissent pour s'envoler (sinon, parfois un seul son). Les femelles émettent un *kerr-èsk* plus étouffé et un cancanement plus long, dont la force et le ton vont en baissant.

Canard siffleur *Anas (Mareca) penelope*

L 42-50 cm, E 71-85 cm. Lacs et cours d'eau de la taïga et, secondairement, côtes, lacs et étangs des régions tempérées. Migrateur, hiverne en Europe occidentale. Grégaire hors période de nidification. En hiver, pâture souvent dans les prés et les champs.

IDENTIFICATION Taille moyenne, cou court avec tête ronde proportionnellement assez grosse, bec petit et queue pointue. Ces caractères sont bien visibles en vol de même que le cou étroit et les ailes pointues avec la main généralement ramenée vers l'arrière. Vol rapide. En train plum., ventre blanc bien visible. Axillaires et couv. sous-alaires gris sale (à la différence du C. à front blanc). — ♂ *ad. nuptial* : ne peut être confondu. Tête et cou brun-roux, front et milieu de la calotte jaune paille, poitrine rosé grisâtre, le reste du corps gris avec du noir et du blanchâtre. En vol, large zone blanche sur l'avant de l'aile. Miroir vert. — ♀ *ad.* : brun-roux ou grisâtre (il existe une certaine variation, avec tendance vers deux formes) avec marbrures et taches diffuses, variables (certaines fem. sont assez unies) ; surtout reconnues à leur plumage moyennement foncé, au petit bec gris-bleu clair à pointe noire, et au ventre blanc contrastant. Miroir foncé, rémiges secondaires internes souvent liserées de pâle, formant une étroite tache blanchâtre (rappelle la jeune fem. de



C. chipeau). — ♂ *ad. en éclipse* : très similaire aux fem. ad. mais conserve les couv. alaires blanches ; plum. plus roux. — *Juv.* : comme la fem. ad. mais ventre blanc portant souvent de vagues motifs, et miroir un peu plus mat. — ♂ *de 1^{re} année* : comme le mâle nuptial mais avant de l'aile gris brunâtre (ou vaguement blanc) et non presque tout blanc.

VOIX Les mâles émettent un sifflement sonore et caractéristique en glissando, habituellement en syllabes brèves et basses (se terminant par un bref trille étouffé) *vou-vii-ou (rr)* ; de loin, on entend seulement *vii-ou*. Cri de vol de la fem., un *karr-karr...* grognant, répété.

Canard à front blanc *Anas (Mareca) americana*

L 48-56 cm. Espèce américaine, rare occasionnelle en Europe — il peut aussi s'agir d'échappés.

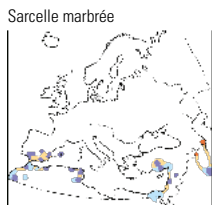
IDENTIFICATION Comme le C. siffleur, avec tête ronde et queue pointue, mais la tête est en moyenne un peu plus grosse avec un front plus abrupt et une nuque plus épaisse. — ♂ *ad. nuptial* : front et milieu de la calotte blancs ; deux yeux aux côtés de la tête, large bande vert foncé (paraissant noire de loin) ; reste de la tête finement dessiné de gris et blanc. Poitrine et flancs rosé brunâtre. — Tous les autres plum. sont très semblables à ceux du C. siffleur et parfois difficiles à différencier. Noter : en moyenne, tête et cou plus gris avec un contraste bien plus important avec la poitrine brun-rouge. Axillaires et couv. sous-alaires moyennes blanches (gris clair avec rachis et marques gris brunâtre chez la plupart des C. siffleurs). Front et calotte plus clairs et motif plus foncé autour des yeux donnant à distance l'impression d'un cerne sombre. Chez la fem. ad., la base blanche des grandes couv. sus-alaires forme une barre pâle au milieu de l'aile.

Sarcelle marbrée *Marmaronetta angustirostris*

L 39-42 cm, E 63-70 cm. Rare et localisée (p. ex. sans doute moins de 70 couples en Espagne) ; étangs peu profonds, à végétation fournie. Mœurs proches de celles des canards de surface, mais a des points communs avec les fuligules.

IDENTIFICATION Assez petite et élancée avec de longues ailes et une longue queue, ainsi qu'un bec étroit et sombre. Tête apparaissant grosse et allongée du fait de la huppe à la nuque. Plum. marbré ou pommelé de brun clair et foncé, à taches indistinctes. Virgule sur l'œil. En vol, ailes claires sans particularités notables, mais les rémiges secondaires sont les plus claires et on voit, de face, sur le bord antérieur de l'aile, une tache pâle au poignet, comme chez le Héron cendré. Sexes et âges similaires, les mâles tendant à avoir une huppe plus fournie et un bec plus noir ; les juv. ont des taches plus diffuses, beige pâle.

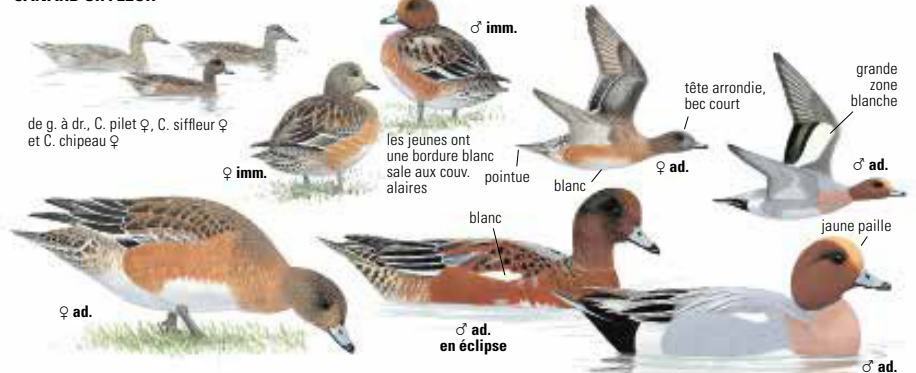
VOIX Généralement silencieuse. Les mâles en parade émettent un sifflement aigu et grinçant *vii-vih*.



CANARD SOUCHE



CANARD SIFFLEUR



CANARD À FRONT BLANC



SARCELLE MARBRÉE



Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

L 34-38 cm, E 53-59 cm. Eaux douces ou saumâtres, notamment étangs et mares (même petites) en forêt, mares des tourbières de la taïga, cours d'eau et côtes avec végétation offrant des abris, étangs eutrophisés situés près de zones boisées (où le nid est installé). Commune; en grandes troupes après la nidification, sur les étangs et dans les baies. La plupart vont hiverner en Europe occidentale.

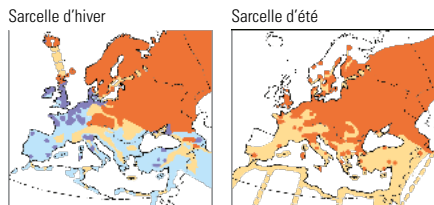
IDENTIFICATION Le plus petit canard. Ailes étroites et pointues, cou et bec courts, vol rapide et manœuvrant, formations serrées. S'envole facilement de la surface de l'eau en s'élevant verticalement. Vue de loin en vol, apparaît foncée avec courte et large bande blanche sur le milieu de l'aile. Miroir vert brillant. — ♂ *nuptial* : tête brun-rouge avec côtés verts, zone verte bordée de jaune émail. Côtés du dessous de la queue jaune clair avec bord noir, visibles même à grande distance. Trait horizontal blanc au-dessus des flancs gris. Distinguée de la S. à ailes vertes (p. 46) par cette ligne (la S. à ailes vertes a un trait vertical en avant des flancs) et par les fines lignes jaunes aux côtés de la tête. — ♀ *ad.* : tachetée de brun. Sur l'eau, ressemble à la S. d'été, mais noter : petite taille, bec faible à base souvent légèrement ocre orangé; trait sourcilier moyennement sombre et absence de raie sombre à la joue, ce qui rend les côtés de la tête assez unis; nuque et gorge moins claires et sans dessin. En vol, reconnue au motif alaire; on remarquera également le milieu plus clair du ventre et le dessous des ailes présentant un milieu blanc et des bords antérieur et postérieur sombres. — ♂ *ad. en éclipse* et *juv.* : très semblables à la ♀ *ad.*, les *juv.* habituellement un peu plus foncés avec des flancs plus tachetés de sombre (les femelles adultes ont des dessins écailleux plus délicats).

VOIX Loquace. Les mâles émettent un sifflement clair et tintant *krrik*. Les femelles ont un caquetement rauque enroué, d'abord aigu puis plus bas *peeh-pèh-pèh*.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

L 37-41 cm, E 59-67 cm. Eaux douces peu profondes des plaines et steppes. Nid dans une touffe au bord des pièces d'eau. Visitée d'été (avril à sept.), hiverné en Afrique. Jamais en grandes bandes au nord.

IDENTIFICATION Un peu plus grande que la S. d'hiver; bec plus long et plus droit et queue d'ordinaire un peu plus longue. En vol, les ailes sont un peu plus pâles que chez la S. d'hiver, surtout à la main. Ne bascule le corps que rarement, préfère barboter en surface ou immerger la tête (la S. d'hiver bascule souvent). — ♂ *nuptial* : tête brun-pourpre (semble «sombre» de loin) avec une demi-lune blanche au-dessus des yeux s'étendant jusqu'au côté du cou. Poitrine brun foncé, flancs gris clair, scapulaires blanc et noir,



pointues. En vol, avant de l'aile gris-bleu clair et limite nette entre ventre blanc et poitrine foncée. — ♀ *ad.* : comme celle de la S. d'hiver mais un peu plus grande; bec tout gris, plus long et plus droit (sans orangé à la base); trace de raie foncée à la joue et tache pâle aux lores donnant à la tête un aspect plus rayé; pas de tache claire aux côtés de la base de la queue. De plus, les ♀♀ (et les *juv.* et les ♂♂ en éclipse) ont souvent du beige pur et clair au menton et à la gorge, au contraire des S. d'hiver en plum. de type féminin. En vol, comme chez la S. d'hiver, avant de l'aile gris-brun, mais main un peu plus claire, et bras sans large bord blanc devant le miroir (seulement un bord étroit) qui présente en revanche un bord arrière large et blanc, comme la ♀ du Canard pilet. — ♂ *ad. en éclipse* : comme la ♀ *ad.* mais avant de l'aile gris-bleu clair. — *Juv.* : comme la ♀ *ad.* mais ventre pas aussi clair et bord postérieur blanc du miroir plus étroit.

VOIX Les mâles émettent un bruit caractéristique de crécelle sec et prolongé de hauteur un peu variable (comme lorsqu'on passe l'ongle sur un peigne). Les femelles, assez silencieuses, émettent un caquetement bref.

Sarcelle à ailes bleues *Anas discors*

L 37-41 cm. Espèce américaine. Occasionnelle en Europe, dont France (quelques observations doivent concerner des oiseaux échappés).

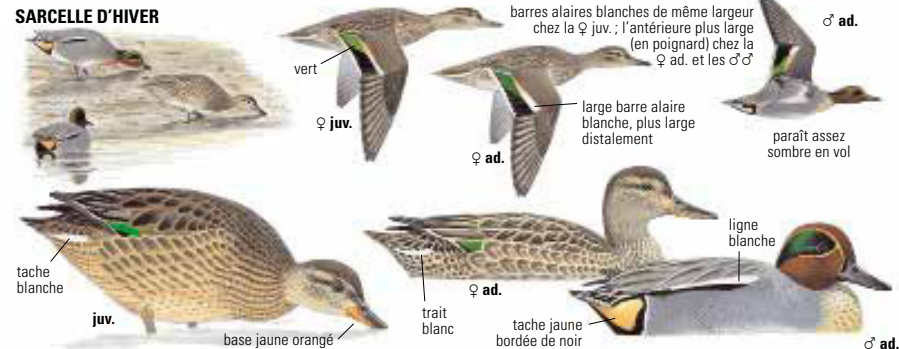
IDENTIFICATION — ♂ *nuptial* : typique. — ♀ : ressemble à celles de la S. d'été, de la S. d'hiver et surtout de la Sarcelle cannelle (espèce américaine détenue dans les parcs et pouvant s'échapper, voir p. 447). Nette tache claire aux lores et raie horizontale diffuse sur les joues, sous les yeux; menton et ventre finement marqués de brun clair (et non blanc pur); pattes verdâtres ou jaune grisâtre; couv. sus-alaires bleu clair vif, presque comme chez le mâle; bord postérieur blanc aux bras; côtés de la queue sans tache pâle.

Sarcelle élégante *Anas formosa*

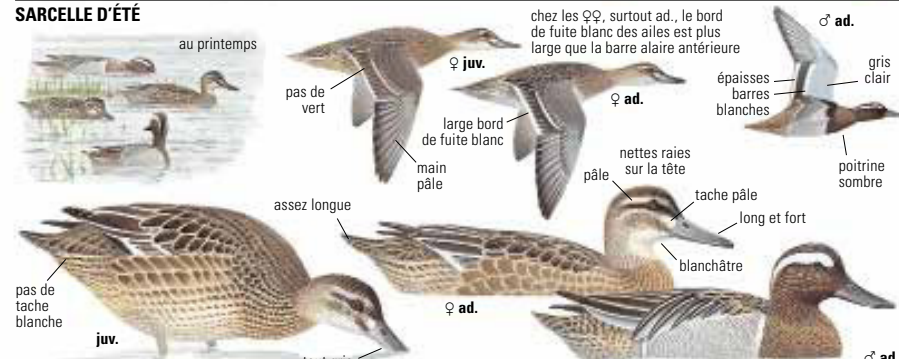
L 39-43 cm. Nord et est de la Sibérie. Se raréfie. Très rare en Europe (il est douteux qu'il s'agisse d'occasionnels).

IDENTIFICATION — ♂ *nuptial* : ne peut être confondu, grâce au dessin particulier de la tête et d'une bande verticale blanche au côté de la poitrine. — ♀ *ad.* et *juv.* : brunâtres comme chez d'autres petits canards; dessins des ailes et de la tête rappelant à la fois la S. d'hiver (souvent une tache pâle sur les côtés de la base de la queue) et la S. d'été (dessin de la tête très contrasté; pattern alaire très proche); un peu plus grands et à queue plus longue que la S. d'hiver; bec fin et entièrement foncé; miroir bordé de brun-rouge à l'avant et non de blanc, et bord postérieur blanc toujours plus large. — ♀ *ad.* : dessin de la tête particulier avec marque ronde, petite mais nette (entourée de foncé), à la base du bec; trait sourcilier sombre seulement derrière l'œil; chez nombre d'ind., marque pâle verticale, de la gorge à la joue vers l'œil; certains sujets portent un dessin réiforme, foncé et diffus à la partie supérieure des joues. — ♂ *ad. en éclipse* : comme la ♀ *ad.* mais brun-rouge plus terne. — *Juv.* : gris-brun un peu plus terne que la femelle. Très proche de la S. d'hiver; en diffère habituellement par une tache loreale pâle plus nette, cernée de sombre (moins nette que chez la ♀ *ad.*, mais plus évidente que chez toute S. d'hiver), le bec gris et l'absence de barre alaire médiane blanche.

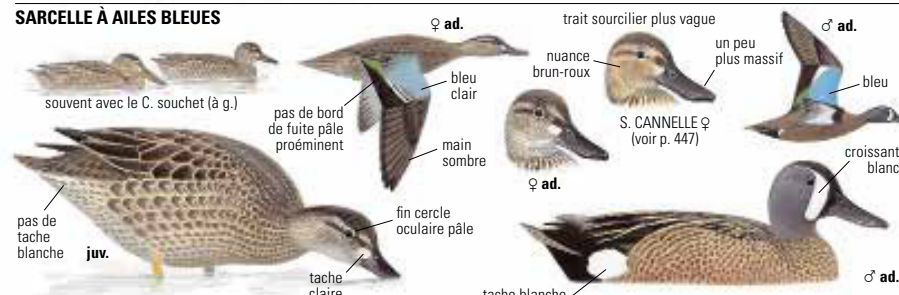
SARCELLE D'HIVER



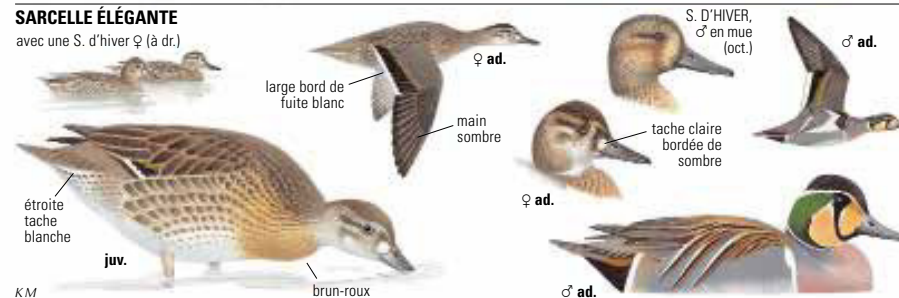
SARCELLE D'ÉTÉ



SARCELLE À AILES BLEUES



SARCELLE ÉLÉGANTE



CANARDS PLONGEURS

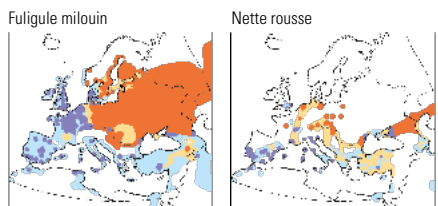
Le terme de canards plongeurs désigne par convention toutes les espèces de canards qui plongent pour se nourrir, et basculent seulement rarement en avant, la queue en l'air. Végétariens ou omnivores. Corps plus trapu et ailes un peu plus courtes : ne s'envolent de l'eau qu'après une course d'élan. Milieux divers, des lacs et étangs de plaine (p. ex. Fuligule milouin), aux pièces d'eau des forêts (Garrot à œil d'or, Harle bièvre), et au milieu marin (Eider à duvet, Harle huppé). Nid sur terre, près de l'eau, simple dépression doublée de duvet. Les femelles s'occupent seules des jeunes. Muent comme les canards de surface (p. 24). Il existe de rares hybrides, déconcertants, surtout dans le genre *Aythya* (p. 34).

Fuligule milouin *Aythya ferina*

L 42-49 cm, E 67-75 cm. Lacs et étangs de plaine et marais aux eaux ouvertes (profondes de plus de 1 m). Ind. nordiques migrateurs; les mâles, plus nombreux que les femelles, migrent vers le sud dès l'été. Grégaire, souvent en grands groupes denses. Plonge; peut basculer comme les canards de surface pour se nourrir. Nid dans les herbes près de l'eau.

IDENTIFICATION Taille moyenne, courte queue (sur l'eau, arrière du corps en pente). Long cou et long bec à culmen concave se poursuivant par le front pentu, ce qui donne un profil droit assez typique, avec une calotte légèrement conique. Tous les plum. portent une barre alaire grisâtre diffuse. — ♂ *nuptial*: tête brun-roux; bec noir avec trait distal gris clair; œil rouge; poitrine noir brillant; flancs et dos gris cendré clair, pouvant apparaître presque blanchâtres en pleine lumière; arrière noir. En vol, les couv. sus-alaires gris moyen et la barre alaire gris clair donnent à l'oiseau un aspect délavé, assez pâle. — ♀ *ad.*: gris brunâtre, flancs et dos grisâtres; poitrine, calotte et cou brunâtres, plus foncés. Les motifs diffus, clairs et foncés, sur les côtés de la tête, et le profil de la tête et du bec sont souvent les meilleurs critères: tache loreale pâle et diffuse, le cercle oculaire pâle, ligne pâle en arrière de l'œil, et tache foncée diffuse sous l'œil allant jusqu'à la base de la mandibule inférieure. Le bec porte une étroite et terne bande pâle à la partie distale (en hiver) ou est entièrement foncé (en été). (Œil brun-rouge. — ♂ *en éclipse*: comme le ♂ *nuptial*, mais avant et arrière gris-brun foncé, tête plus terne. (Œil rouge. — *Juv.*: comme la ♀ *ad.* mais généralement plus uniformément coloré et sans ligne pâle derrière l'œil. (Œil olive jaunâtre.

VOIX Assez silencieux. Les ♂♂ émettent un sifflement typique entrecoupé d'une finale nasillarde, *aaou-ou-ou-haa*, comme une bille ricochant; de plus, 3 ou 4 brefs piaulements sonores et percutants *ki-ki-ki-ki* durant la parade. Les femelles émettent un grognement rauque, sonore et répété *bré-a*.



Nette rousse *Netta rufina*

L 53-57 cm, E 85-90 cm. Lacs et étangs de plaine, grands marais à roselières, lagunes et étangs saumâtres peu profonds. Migratrice seulement au nord. Mœurs très semblables à celles des canards de surface, basculant ou arrachant sa nourriture (végétale) depuis la surface en eau peu profonde.

IDENTIFICATION Moyennement grande, avec corps long et robuste, et grosse tête ronde. En tous plum., barre alaire blanche, large et évidente. — ♂ *nuptial*: tête brun orangé (plus claire sur la calotte; peut varier selon l'incidence de la lumière) et bec rouge corail brillant. Poitrine, une partie de la queue et milieu du ventre noirs, flancs blancs. Sur l'eau, étroite tache blanche, caractéristique, sur les flancs. Dessus brun uni. En vol, barre alaire large et blanche, et ovales blancs entourés de noir, très particuliers, sur les flancs. Diffère à l'évidence du Milouin ♂ par le bec rouge et le dos brun plus foncé. — ♀ *ad.*: rappelle quelque peu une grande femelle pâle de Macreuse noire; côtés de la tête et devant du cou blanc sale, front, calotte et arrière du cou brun foncé. Corps brun souvent diffusément tacheté sur les flancs. Bec gris foncé à bout rose. Yeux bruns. — ♂ *ad. en éclipse*: comme la fem. *ad.* mais tout le bec rouge. — *Juv.*: comme la fem. *ad.* mais bec tout sombre.

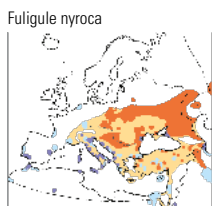
VOIX Assez silencieux. Le mâle émet un *bêht* sonore et souvent répété et une sorte d'éternuement étouffé. La femelle poursuivie par un mâle émet de rauques *vrah-vrah-vrah*... (comme un aboiement éloigné).

Fuligule nyroca *Aythya nyroca*

L 38-42 cm, E 60-67 cm. Mêmes milieux que le F. milouin. Moins grégaire (plus rare!) que celui-ci; plus discret.

IDENTIFICATION Assez petit, avec corps relativement court, mais cou un peu plus long. Long bec. Silhouette typique avec haut front et calotte conique. En vol, nette bande alaire large et blanche allant jusqu'à l'extrémité des ailes. Sous-caudales nettement blanches et zone ventrale parfois aussi, exceptionnellement chez les jeunes. Noter: certaines femelles de F. morillon ont du blanc aux sous-caudales (mais non blanc pur, et moins large). — ♂ *nuptial*: tout le plum. châtain foncé mat (pourpré), plus foncé sur le dos, plus clair sur les flancs, dessous de la queue et ventre blancs. Étroit collier noir (observé rarement). Yeux blancs. — ♀ *ad.*: brun-rouge à nuance rouge sur la tête et dessous de la queue blanc. Yeux foncés. Noter le profil de la tête et du bec qui diffère de celui du F. morillon, et la barre alaire plus longue et plus large en vol. — ♂ *ad. en éclipse*: comme les femelles *ad.* mais plus nettement rougeâtres et possédant des yeux blancs. — *Juv.*: similaire à la ♀ *ad.* (œil brun), mais à fond brun plus terne, et blanc moins pur aux sous-caudales et au ventre (teinte sombre plus comme le Morillon).

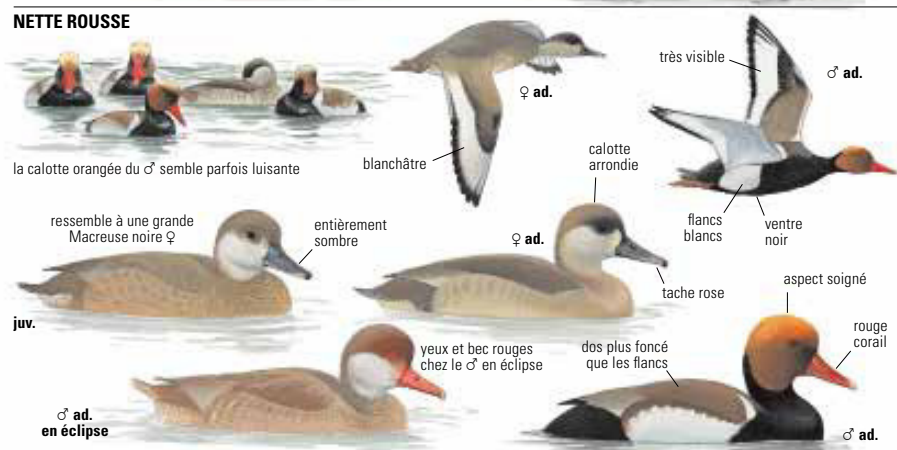
VOIX Assez discret. Les ♀♀ font entendre un *kèrr-kèrr-kèrr-kèrr* sec, roulé, bourdonnant et résonnant de façon caractéristique. Les mâles émettent un *vih-viu* similaire au cri du F. morillon pendant la parade et un cri rude et nasillard en staccato *tik-tik-tik*...



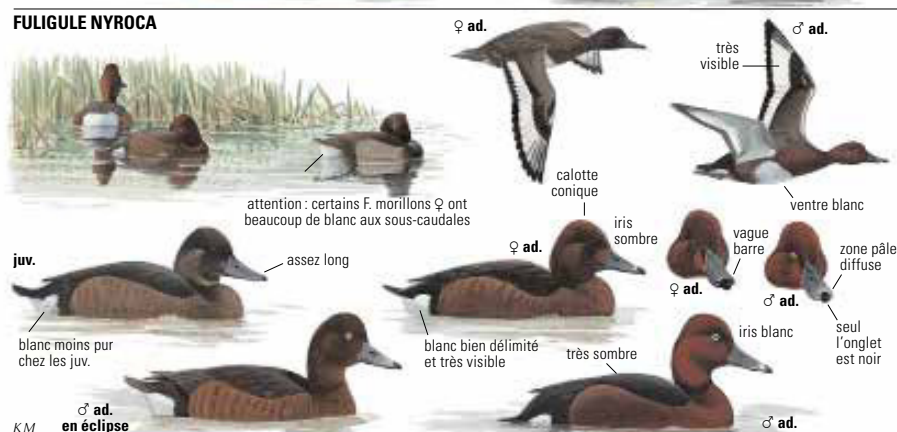
FULIGULE MILOUIN



NETTE ROUSSE



FULIGULE NYROCA



Fuligule milouinan *Aythya marila*

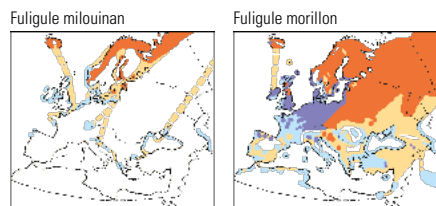
L 42-51 cm, E 71-80 cm. Milieux littoraux, en eau salée ou saumâtre (côtes, archipels), lacs et eaux de montagne (zone à bouleaux et saules), toundra marécageuse. Nulle part nombreux, mais on peut observer des groupes lors des migrations et dans les zones d'hivernage (sud de la Baltique, mer du Nord). Se nourrit surtout de mollusques.

IDENTIFICATION De taille moyenne, avec grosse tête ronde et arrière incliné quand il nage. Mâle ne pouvant être confondu. Autres plum. similaires à ceux du F. morillon, avec barre alaire blanche semblable, mais noter : jamais de huppe ; profil de la tête doucement arrondi et plus allongé ; corps plus long ; moins de noir à la pointe du bec (généralement, seul l'onglet est noir – le F. morillon a toute la pointe du bec noire). Noter qu'il existe des hybrides (p. 34), et penser au F. à tête noire (occasionnel nord-américain, p. 46) d'aspect voisin. – ♂ *nuptial* : tête noire à reflet vert, yeux jaunes. Poitrine et une partie de la queue noires, flancs blancs, dos blanc grisâtre (finement vermiculé de gris, visible seulement de près). Bec gris clair avec petite tache triangulaire noire sur l'onglet. En vol, noter le dos clair, et la bande alaire blanche, importante. Bord alaire antérieur, dessus vermiculé de gris, paraissant gris moyen (plus foncé que le dos mais non noir comme chez le F. morillon). – ♀ *ad.* : corps brun mat avec flancs gris-brun plus clair et dos un peu plus foncé, ce dernier portant quelques vermicules grisâtres (visibles à proximité), enfin un « licou » blanc et large, évident, autour de la racine du bec (le F. morillon peut en posséder un partiel à l'attache du bec, mais très rarement jusqu'à l'avant). À la fin du printemps et en été apparaît une tache ovale claire, nette, sur les joues. – ♂ *ad. en éclipse* : très proche du mâle nuptial mais tête, poitrine et dos bruns, et souvent un peu de blanc à la base du bec. – *Juv.* : comme la fem. ad. mais un peu moins de blanc à la racine du bec, lequel est un peu plus sombre avec une pointe légèrement foncée, et les flancs plus clairs. Les jeunes mâles portent un plum. presque nuptial vers la fin du 1^{er} hiver (fév.-avr.), qui n'est pas complet avant le 2^e hiver.

VOIX Les mâles sont presque muets. Lors de la parade, murmure de brefs et nets *vu-vupp-vuvu-vuppouuu...* de temps en temps *pu-ou* plus caractéristique (rappelant l'Eider à duvet). Le grognement de la ♀ rappelle, en plus grave et plus étiré, celui du F. morillon ♀, *krrah-krrah-krrah...*

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

L 40-47 cm, E 65-72 cm. Milieux humides variés : lacs et étangs forestiers, lacs et étangs de plaine à végétation fournie, côtes, eaux des montagnes et de la toundra, cours d'eau calmes, étangs de parcs, etc. Ind. nordiques migrateurs. Grégaire hors période de nidification ; peut être observé en grandes troupes denses.



IDENTIFICATION Petit avec corps court et trapu, cou étroit et tête proportionnellement grosse avec une huppe à la nuque (longue et pendante chez les mâles en plum. nuptial, plus courte pour les autres plum.). Tête irrégulièrement ronde avec front haut et calotte plate. Bec court mais large, gris-bleu clair avec pointe presque entièrement noire. Barre alaire blanche nette en vol (comme chez le F. milouinan). – ♂ *nuptial* : sur l'eau, caractéristique : zone blanche rectangulaire nettement séparée du noir sur les flancs, longue huppe tombante. Œil jaune. – ♀ *ad.* : fond brun avec flancs plus clairs portant des taches diffuses chez nombre d'entre elles. Comme chez le F. milouinan, du blanc à la base du bec, mais indication de huppe (rudimentaire : une petite saillie à l'arrière de la calotte), taille moindre, forme de la tête irrégulière, plumage brun plus foncé surtout sur le dessus, enfin plus de noir à la pointe du bec. Quelques-unes ont un peu de blanc aux couv. sous-caudales, surtout en automne, et peuvent être confondues avec le F. nyroca ; en différent par leur tête irrégulièrement ronde, leur nette huppe et leur barre alaire plus courte et moins apparente. Yeux jaune foncé. – ♂ *ad. en éclipse* : huppe courte, flancs brun terne, parties noires du plum. nuptial devenant brunes. – *Juv.* : comme la fem. ad. mais tête brun un peu plus clair avec plumes légèrement blanc brunâtre à la base du bec. Yeux bruns. Les jeunes mâles portent un plumage presque nuptial dès le 1^{er} hiver (déc.-mars), qui n'est pas complet avant le 2^e hiver.

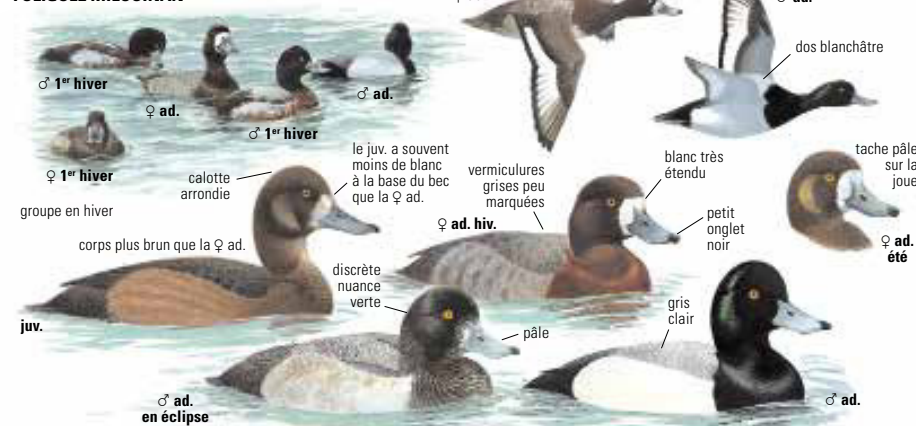
VOIX Les mâles en parade émettent un sifflement gargouillant presque étouffé sur un ton descendant et en accélérant (même de nuit en vol) *vip-vi-vivuvip*. Les femelles émettent une sorte de grognement comme chez la plupart des *Aythya* *krkrkrkrkrkr*, plus brefs, plus sonores et plus rapides que chez le F. milouin, et sur un ton plus haut que chez le F. milouinan.

Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris*

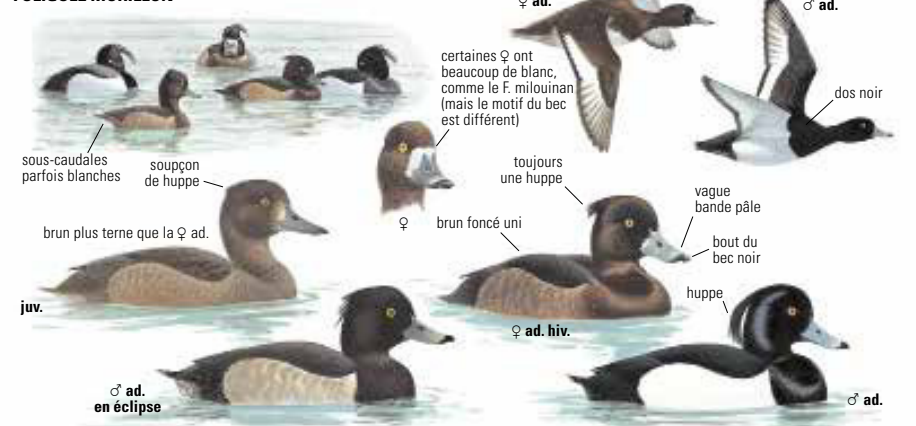
L 37-46 cm. Espèce américaine. Parfois occasionnel véritable, mais nombre d'observations concernent des échappés. Certains ind. hivernent année après année sur les mêmes sites.

IDENTIFICATION Petit, à corps court et assez grosse tête de forme caractéristique : front très haut et abrupt, calotte pointue à l'arrière, avec un rudiment de huppe formant une petite indentation avant la nuque. Bec des ad. tricolore, gris ardoise avec large pointe noire et bande subterminale blanche ; le bec du mâle nuptial a en sus une étroite bande blanche à la base, et les narines cerclées de blanc. Queue un peu plus longue que chez le F. morillon et souvent relevée. En vol, ressemble au F. morillon mais bande alaire grise et non blanche. Risques de confusion avec des hybrides (voir p. 34) et avec les mâles de F. morillon en mue. – ♂ *nuptial* : comme le F. morillon, mais flancs gris clair, blancs seulement en haut (à peine) et à l'avant (plus largement). De plus, la limite entre le dos noir et la zone latérale claire fait un S (horizontal) plus marqué que chez le F. morillon. Collier brun pourpré peu évident (souvent caché). – ♀ *ad.* : reconnue surtout à la forme de la tête et au dessin du bec (ce dernier n'est pas aussi marqué que chez les mâles, surtout au début de l'automne, et n'a pas de bordure blanche à la base). Plum. rappelant plus la fem. du F. milouin que celle du F. morillon, avec gorge pâle, zone pâle diffuse à la base du bec, cercle oculaire pâle et souvent une ligne pâle derrière l'œil (sombre). – ♂ *ad. en éclipse* : comme la ♀ ad. avec un peu de

FULIGULE MILOUINAN



FULIGULE MORILLON



FULIGULE À BEC CERCLÉ



pâle à la racine du bec, ce dernier sans blanc à la base, mais iris jaune et pas de cercle oculaire pâle ni de ligne pâle en arrière de l'œil; en sus, tête et poitrine plus foncées, brun noirâtre. — *Juv.*: très semblable à la ♀ ad. mais diffère (éventuellement) par le bec presque tout sombre (la bande subterminale pâle commence à apparaître en automne). Jeunes mâles nuptiaux dès la fin du 1^{er} hiver.

HYBRIDES DE FULIGULES

Dans la région étudiée, les hybrides apparaissent plutôt chez les canards et les galliformes. Cela est peut-être dû à des phénomènes génétiques, encore inexplicables; à moins qu'il ne s'agisse que d'une impression. D'abord, en effet, les ind. de ces deux groupes passent par milliers dans les mains des chasseurs qui ne manquent pas de signaler les «oiseaux curieux». Par ailleurs, on met ensemble des canards (ou des oies) pour l'ornement des parcs. Dans ces conditions artificielles, des hybrides apparaissent sans doute plus facilement et, comme il arrive souvent que des oiseaux s'échappent des parcs, certains hybrides peuvent fréquenter des sites naturels.

HYBRIDES



Fuligule milouin ♂ × Fuligule morillon ♀

Cet hybride issu d'un F. milouin mâle et d'un F. morillon fem. peut de façon surprenante ressembler au F. morillon mâle quittant le plum. d'éclipse (en fin d'automne), mais: œil sombre, huppe très courte, saillante comme chez certaines ♀



Fuligule morillon × Fuligule à bec cerclé

Hybride ayant quelques caractères intermédiaires entre les espèces parentes mais souvent très proche du F. à bec cerclé avec lequel on peut le confondre en cas de vision rapide. Les indices de l'ascendance mixte sont, en général, une huppe rudimentaire (non juste la calotte pointue), et le trait blanc



Fuligule milouinan × Fuligule morillon

Cet hybride évoque un F. milouinan mâle: dos et scapulaires gris plus foncé, souvent à vermiculures plus fines et plus floues; plus de noir au bout du bec (le Milouinan a seulement

On peut aussi supposer que si les hybrides de canards ou de galliformes sont si fréquents, c'est qu'ils sont assez repérables et faciles à observer. À supposer que les croisements chez les fauvettes ou les traquets soient aussi fréquents, qui les remarquerait? Ajoutons que l'on ignore encore pourquoi l'hybridation semble se produire plutôt chez les oies et chez les canards du genre *Aythya* que chez les canards de surface. Nous décrivons ici certains des hybrides de fuligules les plus fréquents et les plus trompeurs. L'accent est mis sur les mâles, non parce qu'ils sont plus nombreux mais parce qu'ils sont plus faciles à découvrir. Les hybrides femelles sont notablement problématiques.

Face à un hybride possible, notez le motif, la taille et la forme du bec, la forme de la tête de profil, et d'éventuelles vermiculures sur certaines parties grises ou brun-gris.

ESPÈCES SIMILAIRES



Fuligule morillon ♂ en éclipse

adultes de F. morillon; dessus non entièrement noir, avec fines vermiculures grises chez certains (visibles seulement de près); flancs un peu plus foncés vers le bas, parfois également avec de fines vermiculures.



Fuligule à bec cerclé ♂

à la base du bec ainsi que la bande blanche à l'avant du flanc (typiques du F. à bec cerclé) réduits, voire manquants. Noter que cet hybride a souvent une barre alaire entièrement ou en partie blanche, au contraire du F. à bec cerclé.



Fuligule à tête noire ♂

l'onglet noir). De nombreux hybrides de ce type ont une huppe rudimentaire donnant à la calotte une forme nettement anguleuse, ce qu'on ne voit jamais chez le Milouinan

(mais des hybrides sans trace de huppe peuvent être pris pour un Milouinan). D'autres hybrides ont un bec plus court à bout plus large, comme le Morillon.



Fuligule morillon ♂ × Fuligule milouin ♀

Cet hybride maintenant bien connu est issu du croisement entre F. morillon mâle et F. milouin fem. De façon étonnante, ce croisement aboutit souvent à une grande ressemblance avec une troisième espèce, occasionnelle américaine, le F. à tête noire (p. 46); nuance brun pourpré à la tête et arrière conique de la calotte comme chez cette espèce, mais: dos gris assez foncé à vagues vermiculures très fines (le F. à tête noire



Fuligule milouin × Fuligule nyroca ?

Cet hybride est plus rare que les autres et peut facilement être pris pour un F. à tête rouge, américain (très peu de données en Europe – voir p. 46). Un tel hybride a été noté dans le sud de la Suède dans les années 1960, et pris (œil jaune, crâne assez arrondi) pour le premier F. à tête rouge observé en Europe. Le F. milouin est à coup sûr l'un des parents mais le



Fuligule milouin × Fuligule nyroca

Un autre hybride problématique mais bien plus proche du F. nyroca peut résulter du même croisement que ci-dessus. Il ressemble beaucoup au F. nyroca mais présente en général deux ou plus des différences suivantes: œil rouge ou jaune (blanc chez le Nyroca mâle); poitrine plus foncée que les



Fuligule milouinan × Fuligule morillon

Cet hybride fem. entre F. milouinan et morillon ressemble beaucoup à une femelle de F. milouinan, mais noter: nette base blanche du bec (trahissant le Milouinan) mais beaucoup de noir au bout (comme chez le Morillon); pas de trace de huppe et tête ronde (comme le Milouinan) mais dos foncé,



Fuligule à tête noire ♂

a le dos blanc avec des vermiculures assez grossières, ce qui fait apparaître le dos assez clair, les vermiculures restant visibles à une certaine distance; bout du bec avec beaucoup de noir et bec habituellement à base gris sale (chez le F. à tête noire, bec gris clair à ongles noirs). Noter aussi la barre alaire, blanche uniquement aux secondaires chez le F. à tête noire.



Fuligule à tête rouge ♂

second est plus incertain, encore que le F. nyroca soit le plus probable. Noter: motif du bec du F. milouin mâle, avec beaucoup de noir au bout et une base gris foncé (le F. à tête rouge a le bec gris clair à étroit bout noir et bande subterminale blanchâtre); dos gris moyen (gris clair chez le F. à tête rouge).



Fuligule nyroca ♂

flancs (plus uniformément brun-rouge foncé chez le Nyroca); fines vermiculures sur le dos et les flancs, visibles de près (jamais de vermiculures chez le Nyroca); blanc des sous-caudales moins pur et moins étendu; beaucoup de noir au bout du bec (seulement l'onglet noir chez le Nyroca).



Fuligule milouinan ♀

nettement plus que les flancs (comme le Morillon). D'autres hybrides fem. (issus des parents indiqués) peuvent présenter une trace de huppe ou, comme le Milouinan, un dos plus pâle ou moins de noir au bec, et être très difficilement pris pour des hybrides.

Eider à duvet *Somateria mollissima*

L 60-70 cm, E 95-105 cm. Canard marin. Côtes et archipels, en eau salée ou saumâtre; parfois (hiver) eaux intérieures. Bandes de non-nicheurs et d'imm. fréquentes le long de certaines côtes d'Europe du Nord. Plonge pour pêcher crustacés et mollusques. Nid près de l'eau, souvent à découvert, doublé de duvet.

IDENTIFICATION Grand et fortement charpenté, cou assez court, grosse tête et long bec profilé. En vol, allure trapue (de loin, confusion possible avec une oie). Ailes larges et assez courtes. Coups d'ailes assez lents, tête un peu abaissée. La formation en groupes est souvent irrégulière, en essaim peu fourni ou en longue bande sans ordre. - ♂ nuptial: principalement blanc avec poitrine, flancs et arrière noirs, rémiges tertiaires blanches et arquées et tache ronde blanche à l'arrière du flanc. Tête blanche, calotte noire et côté de la nuque vert. - ♀ ad.: brun barré de sombre. Miroir sombre bordé de blanc. - ♂ ad. en éclipse (fin juin à sept.): très sombre, non rayé. Couv. sus-alaires blanches comme les longues rémiges tertiaires arquées. Une partie de la base blanche des plumes du manteau et des scapulaires supérieures est parfois visible. - Juv.: comme la ♀ ad., mais miroir foncé généralement non bordé de blanc; tête et haut des flancs plus uniformes. Le jeune ♂ a la tête sombre avec sourcil pâle (comme le ♂ de 1^{er} été en éclipse). Rémiges tertiaires très courtes et un peu arquées. - ♂ de 1^{re} année: plum. juv. mué à partir de la fin de l'automne, où apparaissent quelques plumes blanches à la poitrine et au dos, puis aux scapulaires et aux flancs. - ♂ de 2^e année: comme le ♂ ad. mais, en plum. nuptial, couv. sus-alaires et rémiges tertiaires (moins arquées) non blanc pur.

VOIX Bruyant lors de la nidification: les ♂ émettent un cri typique durant la parade collective, un *a-ouh-o* grave et sonore (de loin, peut faire penser au Grand-duc d'Europe). Les ♀ ont un caquetement incessant *gak-ak-ak-ak...*

Eider à tête grise *Somateria spectabilis*

L 55-63 cm, E 87-100 cm. Mares de la toundra arctique et, moins souvent, côtes protégées aux eaux peu profondes. Hivernent sur les côtes. Mœurs semblables à celles de l'E. à duvet (ind. isolés souvent en sa compagnie). Hôte hivernal rare mais régulier dans la Baltique.

IDENTIFICATION Un peu plus petit et plus trapu que l'E. à duvet, corps et bec plus courts. - ♂ nuptial: ne peut être confondu. Bosse frontale orangée et bec corail; calotte et nuque (bien arrondie) bleu lilas; bas du cou et poitrine saumon clair; manteau blanc (comme chez l'E. à duvet) mais dos et épaules noirs (blancs: scapulaires avec «voile» triangulaire). En vol, avant de l'aile blanc. - ♀ ad.: diffère de celle de l'E. à duvet par un bec plus court et plus foncé avec emplumage bombé du front plus avancé que celui du côté du

bec; marques sombres sur le corps plus ouvertes, en U, avec tache centrale foncée, surtout au manteau et aux flancs; taille un peu inférieure; joue et base du bec souvent assez pâles et commissures sombres (donnant une expression «souriante»). - ♂ ad. en éclipse: ressemble au ♂ imm. (tubercule frontal réduit) mais conserve l'avant de l'aile blanc; bec rouge clair. Aspect général sombre mais souvent un peu de blanc aux côtés de la poitrine. - Juv.: comme la ♀ mais couleur (brun froid) et marques (moins en U) proches de celles du jeune E. à duvet; reconnu à la taille, à la forme du bec et à son emplumage. - ♂ 1^{er} été: comme l'E. à duvet mais bec plus court et rosé (non jaune grisâtre terne), et jamais de blanc au dos (seulement au manteau).

VOIX Un peu moins loquace que l'E. à duvet. Les ♂ émettent un roucoulement profond et vibrant au printemps *brou-rou-rou-è* dont le ton est un peu descendant sur la fin. Lorsqu'ils sont nombreux à roucouler en chœur, on peut penser de loin à l'appel du Tétràs lyre.

Eider de Steller *Polysticta stelleri*

L 42-48 cm, E 68-77 cm. Toundra arctique. Hivernent le long des côtes nordiques. Préfère les eaux côtières peu profondes, surtout celles recevant de l'eau douce; barbote parmi les rochers et les algues, basculant comme un canard de surface; bon plongeur mais s'éloigne peu du rivage.

IDENTIFICATION Taille moyenne. Corps allongé, longue queue, bec oblong (moins profilé). Forme de la tête caractéristique avec calotte plate et angle du front et de la nuque assez marqué. Ailes assez longues et étroites; envol facile à partir de la surface de l'eau. Vol rapide et aisé. - ♂ nuptial: blanc avec flancs brun orangé; plum. virant au châtain foncé sur le ventre (et au noir sur sa moitié inférieure). Menton, tour de l'œil, collier, arrière du cou, dos et arrière noirs; scapulaires et tertiaires blanc et noir (aspect rayé); soupçon de huppe arrondie à l'arrière de la calotte et tache lorale verdâtre; tache noire ronde au côté de la poitrine. Bec gris bleuté. En vol, avant de l'aile blanc. - ♀ ad.: brun foncé, miroir bleu avec net bord blanc à l'avant et à l'arrière (comme chez le Canard colvert). Rémiges tertiaires sombres, presque toujours à bout pâle, et nettement arquées. - ♂ ad. en éclipse: comme la ♀ mais très différent en vol (avant de l'aile blanc). - Juv. et 1^{er} hiver: jeunes comme la ♀ ad. mais miroir brun terne avec seulement un étroit bord pâle. Rémiges tertiaires brun terne, courtes, moins arquées. Souvent, cercle oculaire pâle et ligne pâle derrière l'œil assez nets (plus que chez la ♀ ad.). Les ♂ ont la gorge, le front et la nuque tachés de foncé, mais plus foncés que chez les jeunes ♀♀; à partir de la fin de l'hiver, on les reconnaît aux premières plumes blanches apparaissant à l'avant de la tête. - ♂ 2^e été: comme le ♂ ad. mais avec des plumes foncées en

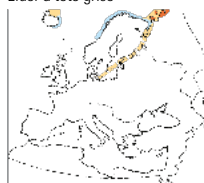
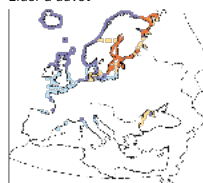
proportion variable à la tête et aux couv. sus-alaires.

VOIX Espèce plutôt silencieuse. Roucoulement rude *gah-gaah-guèh*. Ailes produisant un léger sifflement (un peu plus net que chez le Canard colvert).

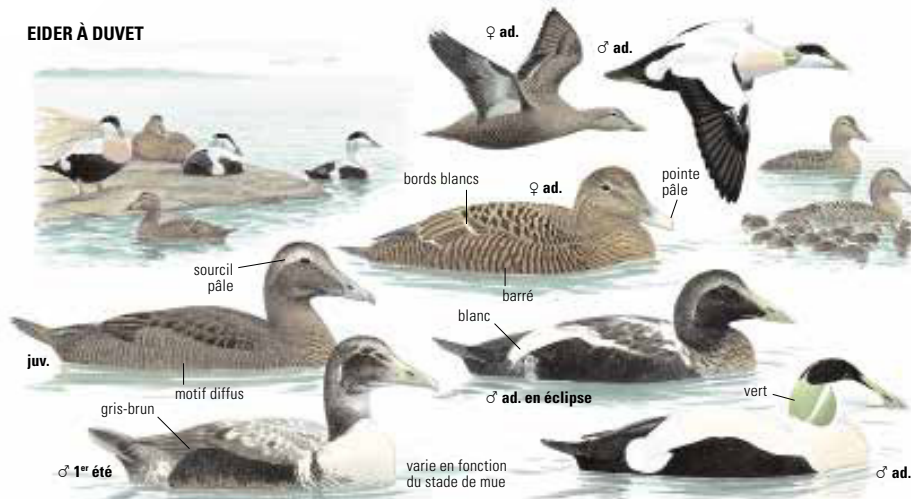
Eider à duvet

Eider à tête grise

Eider de Steller



EIDER À DUVET



EIDER À TÊTE GRISE

E. à duvet ♂ 1^{er} été (à dr.) avec des E. à tête grise



EIDER DE STELLER

